



**ibsa**  
**perspective .brussels**   
institut bruxellois de statistique et d'analyse



# CAHIER DE L'IBSA n° 13

**Projections démographiques communales  
bruxelloises 2024-2034**

JUIN 2025

## **ÉQUIPE DE RÉALISATION**

### **Auteurs**

Diane TENNSTEDT et Jean-Pierre HERMIA

### **Direction scientifique de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)**

Astrid ROMAIN

### **Comité scientifique**

Xavier DEHAIBE et Isaline WERTZ (IBSA), Johan SURKYN (VUB)

## **PHOTO DE COUVERTURE**

Photo libre de droit sur Pixabay

## **MISE EN PAGE**

Arnaud TIGNOL

## **TRADUCTION**

Traduit du français vers le néerlandais par Oneliner Translations bvba

## **POUR PLUS D'INFORMATIONS**

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

ibsa@perspective.brussels - <https://ibsa.brussels>

## **ÉDITRICE RESPONSABLE**

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Reproduction autorisée moyennant mention de la source

© Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

# CAHIER DE L'IBSA n° 13

## Projections démographiques communales bruxelloises 2024-2034

JUIN 2025

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
<b>RÉSULTATS DES PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES COMMUNALES 2024-2034</b>	<b>8</b>
Évolution de la population totale	8
Dix des 19 communes bruxelloises gagneraient des habitants entre 2024 et 2034	8
Neuf communes bruxelloises perdraient des habitants entre 2024 et 2034	9
Évolution de la structure par âge	10
Sur l'ensemble de la Région bruxelloise	10
Au niveau communal	13
<b>HYPOTHÈSES ET MÉTHODOLOGIE</b>	<b>23</b>
Cadre des projections de population	23
Méthode des composantes	25
Méthode des parts d'âges constantes	31
Combinaison des deux méthodes	32
Application du programme Annuals	32
<b>EN RÉSUMÉ</b>	<b>33</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>34</b>
1. Tableau d'évolutions communales, par sexe (2024, 2029 et 2034)	34
2. Tableau d'évolution régionale par tranche d'âge (2024, 2029 et 2034)	35
3. Tableaux d'évolutions communales par tranche d'âge (2024, 2029 et 2034)	36
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>43</b>
<b>LISTES</b>	<b>44</b>
Liste des figures	44
Liste des tableaux	45
Liste des encadrés	45



# INTRODUCTION

Ce Cahier de l'IBSA présente les résultats d'un exercice qui consiste à **estimer la population de la Région de Bruxelles-Capitale** à un horizon de dix ans, soit **en 2034, à l'échelle communale**. Ces résultats ne sont pas une prédiction (**Encadré 1**). La publication de ces résultats répond à une demande importante d'utilisateurs variés, parmi lesquels différents services administratifs de la Région bruxelloise, en charge de l'étude des besoins en infrastructures spécifiques (accueil de la petite enfance, écoles).

Pour réaliser cet exercice, deux sources de données sont utilisées. D'une part, les données projetées du Bureau fédéral du Plan et de Statbel permettent de cadrer l'ensemble des résultats, pour obtenir des projections en adéquation avec les perspectives démographiques régionales publiées en février 2025 (BfP et Statbel, 2025). D'autre part, les données historiques (observations) pour chacun des mouvements démographiques (naissances, décès, migrations internes et internationales), publiées par Statbel et issues du Registre National, permettent notamment de prendre en compte le contexte démographique propre à chacune des 19 communes.

Ce Cahier de l'IBSA présente tout d'abord les résultats de cet exercice de projection pour chacune des 19 communes, après avoir brossé un portrait résumé de l'évolution au niveau régional. Outre l'évolution globale de la population que connaîtrait chaque commune entre 2024 et 2034, cette première partie se focalise sur l'évolution des effectifs des différents groupes d'âges.

Ensuite, les deux méthodologies utilisées pour réaliser cet exercice de projection sont explicitées en détail. Pour la méthode des composantes, les choix concernant chaque hypothèse sont passés en revue. Les limites de chacune des méthodes le sont également.

## Encadré 1 : Projections démographiques – définition et objectif

Il ne faut pas confondre « projections » (ou « perspectives ») avec « prévisions ». L'exercice de projection de population est à interpréter pour ce qu'il est : aussi bien-fondé soit-il, il demande de porter des choix subjectifs à plusieurs niveaux (Smith *et al.*, 2005). Ainsi, les projections de population sont le résultat d'hypothèses émises sur les composantes démographiques. Elles aboutissent à une version de ce que serait la population en termes de taille, structure par âge et par sexe si les hypothèses avancées se vérifiaient (INSEE, 2019 ; Smith *et al.*, 2005).

Cette importance du choix des hypothèses est d'autant plus présente lorsque les projections sont réalisées à une échelle locale. De fait, à une large échelle, les dynamiques de fécondité, mortalité et migrations bénéficient d'une plus grande inertie (Léger, 2018). À un niveau local, les comportements individuels et autres décisions politiques peuvent avoir un impact plus important (Smith *et al.*, 2005 ; Léger, 2018).

Il est à noter que les hypothèses sont travaillées dans un contexte géographique et politique donné. Un des postulats sous-jacents à cet exercice est que le contexte général actuel demeure constant sur l'ensemble de l'horizon de projection. Les projections démographiques ne savent pas anticiper les chocs, c'est-à-dire un « changement soudain dans les facteurs externes ou exogènes au système démographique, qui affectent la mortalité, la fécondité ou les migrations » (Livi-Bacci M., 2001). Dès lors, tout événement imprévu (épidémies, conflits géopolitiques, etc.) ou tout chamboulement des politiques publiques peut faire évoluer la population d'une manière qui n'est pas prévue par le modèle (INSEE, 2019).

Quant à l'utilité des projections, elles n'ont pas pour vocation de prédire (Smith *et al.*, 2005). Le Bureau fédéral du Plan (BfP) et Statbel définissent les projections démographiques comme « un outil d'aide à la décision dans de nombreux domaines et permet de cadrer les débats sur l'avenir de notre société dans ses différentes dimensions, telles que l'économie, la mobilité, le logement, l'énergie, l'urbanisation, la santé, le vieillissement, l'environnement, etc. Elle ne prédit cependant pas le nombre exact d'habitants ou de ménages à un horizon donné » (BfP et Statbel, 2021). Pour plus d'informations sur l'utilisation des projections démographiques, il est recommandé de lire l'annexe 4 du **Cahier l'IBSA n°6**.



# RÉSULTATS DES PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES COMMUNALES 2024-2034

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE

Entre 2024 et 2034, selon les dernières projections démographiques publiées par le Bureau fédéral du Plan (BfP) et Statbel, **la Région de Bruxelles-Capitale connaîtrait une très légère diminution de sa population (- 2 400 habitants).**

Chaque année, le BfP et Statbel réalisent un nouvel exercice de projections démographiques. Le dernier exercice, publié en février 2025, se base sur une révision partielle des hypothèses concernant les quatre composantes de l'évolution démographique. Ainsi, concernant plus particulièrement la Région bruxelloise, entre 2024 et 2034, le BfP et Statbel tablent sur : (i) une mortalité très stable, de l'ordre de 8 000 décès par an ; (ii) une natalité en hausse, passant de 14 000 à plus de 16 500 naissances par an ; (iii) un solde migratoire international en nette diminution dès 2024 et variant chaque année entre 10 000 et 16 000 unités ; et enfin (iv) un solde migratoire interne particulièrement négatif, s'échelonnant chaque année entre -19 000 et -21 000 unités. Ce dernier élément, par son ampleur, contribuerait à une légère diminution annuelle de la population de la Région dès 2028.

Cette évolution serait en rupture avec les décennies précédentes, au cours desquelles la Région de Bruxelles-Capitale avait connu une croissance démographique importante :

- › Ainsi, entre 2004 et 2014, elle avait gagné près de 164 000 habitants, soit une augmentation relative de 16,4 % en dix ans. Elle était passée de 1,000 à 1,163 million d'habitants. Cette décennie, impactée par une forte immigration internationale, essentiellement européenne, a vu la population bruxelloise se rajeunir, favorisant (et favorisée par) une hausse de la natalité. On qualifie même de boom démographique la période 2007-2012, au cours de laquelle la population a augmenté de près de 108 000 habitants en cinq ans, soit une croissance annuelle dépassant les 20 000 habitants en moyenne.

- › Entre 2014 et 2024, la population de la Région est passée de 1,163 à 1,250 million d'habitants. Cette croissance relative de 7,4 % en dix ans, soit une augmentation de 86 000 habitants, est plus de deux fois moindre que celle de la décennie précédente. Cette baisse de la croissance démographique bruxelloise s'explique en partie par la pandémie de Covid-19 et ses conséquences sur la mortalité et sur les migrations, tant avec les deux autres régions qu'avec l'étranger. Enfin, toujours au cours de cette décennie, le nombre de naissances n'a cessé de diminuer dans la Région.

Selon les projections démographiques du BfP et de Statbel, la RBC connaîtrait donc une très légère diminution de sa population entre 2024 et 2034. Qu'en serait-il au niveau de chacune des 19 communes bruxelloises ? L'exercice de projection démographique à l'échelon communal, qui fait l'objet de ce Cahier de l'IBSA, permet de répondre à cette question.

## Dix des 19 communes bruxelloises gagneraient des habitants entre 2024 et 2034

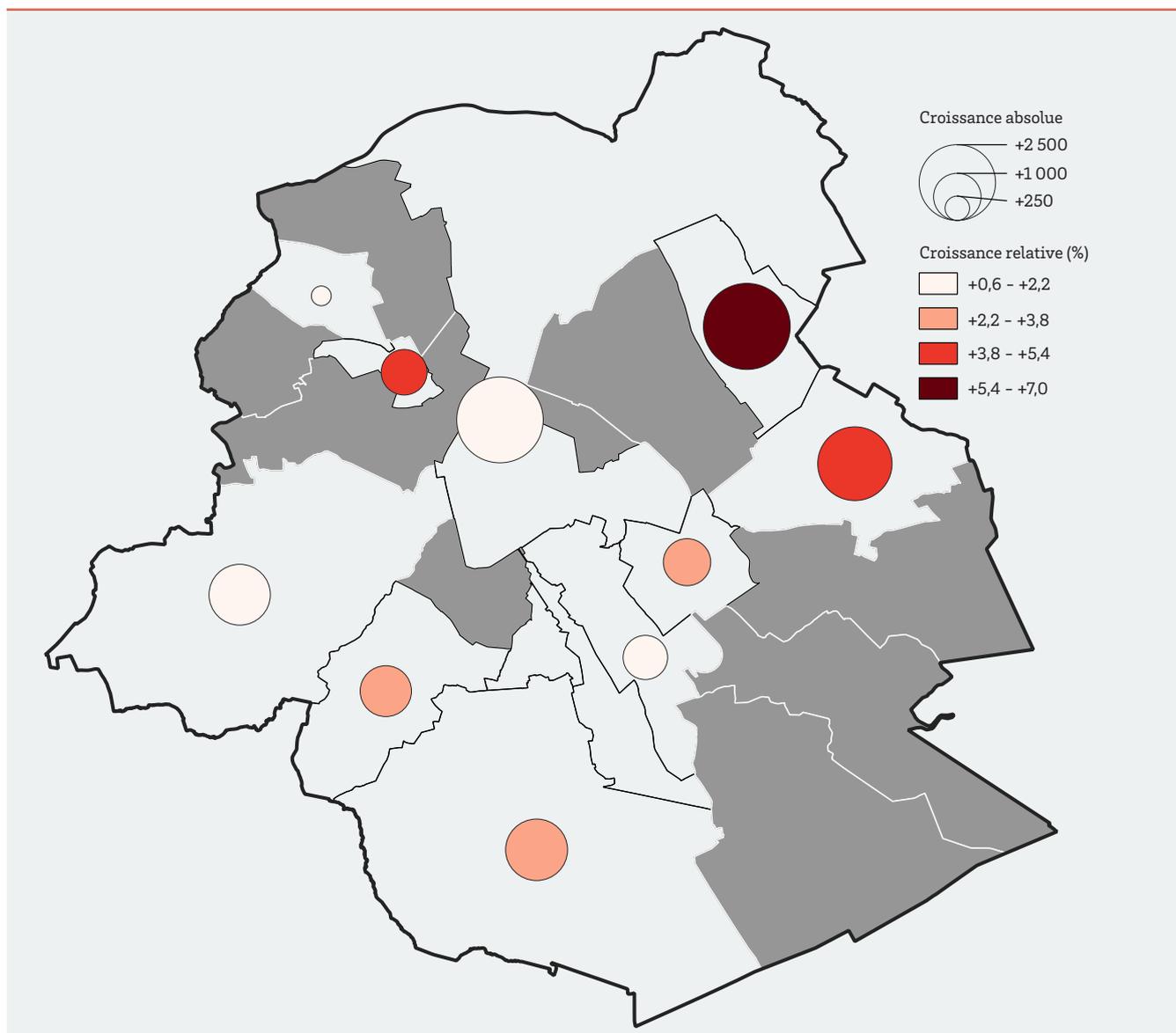
Evere connaîtrait la croissance la plus importante, tant en termes relatif (+7,0 %) qu'absolu (+3 200 habitants). Elle poursuivrait ainsi l'augmentation importante de sa population à l'œuvre depuis plusieurs décennies. C'est également le cas des communes de Koekelberg (+4,1 % et +900 habitants) et de Woluwe-Saint-Lambert (+3,9 % et +2 400 habitants), qui complèteraient le trio de tête des communes avec les croissances relatives les plus importantes.

La Ville de Bruxelles atteindrait les 200 000 habitants en 2034. Elle gagnerait donc toujours des habitants, mais moins qu'au cours des décennies précédentes.

Les trois communes du sud-ouest de la Région (Anderlecht, Forest et Uccle) gagneraient également des habitants, tout comme les communes d'Ixelles et d'Etterbeek.

La **figure 1** illustre les évolutions relative et absolue de la population de chacune des 19 communes, sur l'ensemble de la période 2024-2034.

**FIGURE 1 :**  
Évolution (relative et absolue) de la population pour les communes en croissance démographique entre 2024 et 2034



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Neuf communes bruxelloises perdraient des habitants entre 2024 et 2034

Saint-Josse-ten-Noode connaîtrait la diminution relative la plus importante (-10,3 %, soit -2 800 habitants) et Schaerbeek, la diminution absolue la plus importante (-5 900 habitants, soit -4,5 %). Saint-Gilles cumulerait des diminutions absolues (-3 500 habitants) et relatives (-7 %) importantes (Figure 2). Ces trois communes poursuivraient donc le léger déclin de leur population entamé depuis quelques années. Dans les trois cas, il s'agit de communes densément peuplées, où s'étaient installées durant la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle de nombreuses familles étrangères dans des (petits) logements locatifs privés, participant à la densification majeure. Depuis les années 2010, par le jeu des migrations avec les autres communes, une partie de ces habitants ont quitté ces

trois communes pour bénéficier de logements plus grands ou pour acquérir leur propre logement. Les logements, laissés vacants, ont été investis par des plus petits ménages, notamment beaucoup d'individus isolés, qui apprécient la centralité de ces communes et leur proximité aux institutions internationales. De ce fait, ce remplacement de ménages de grande taille par des petits ménages a mécaniquement contribué à y faire diminuer la population.

Molenbeek-Saint-Jean connaîtrait elle aussi une légère diminution de sa population d'ici 2034 (-3,3 %, soit -3 300 habitants). Cette commune, qui s'est fortement densifiée depuis plusieurs décennies, pourrait connaître le même phénomène que les trois communes précédentes.

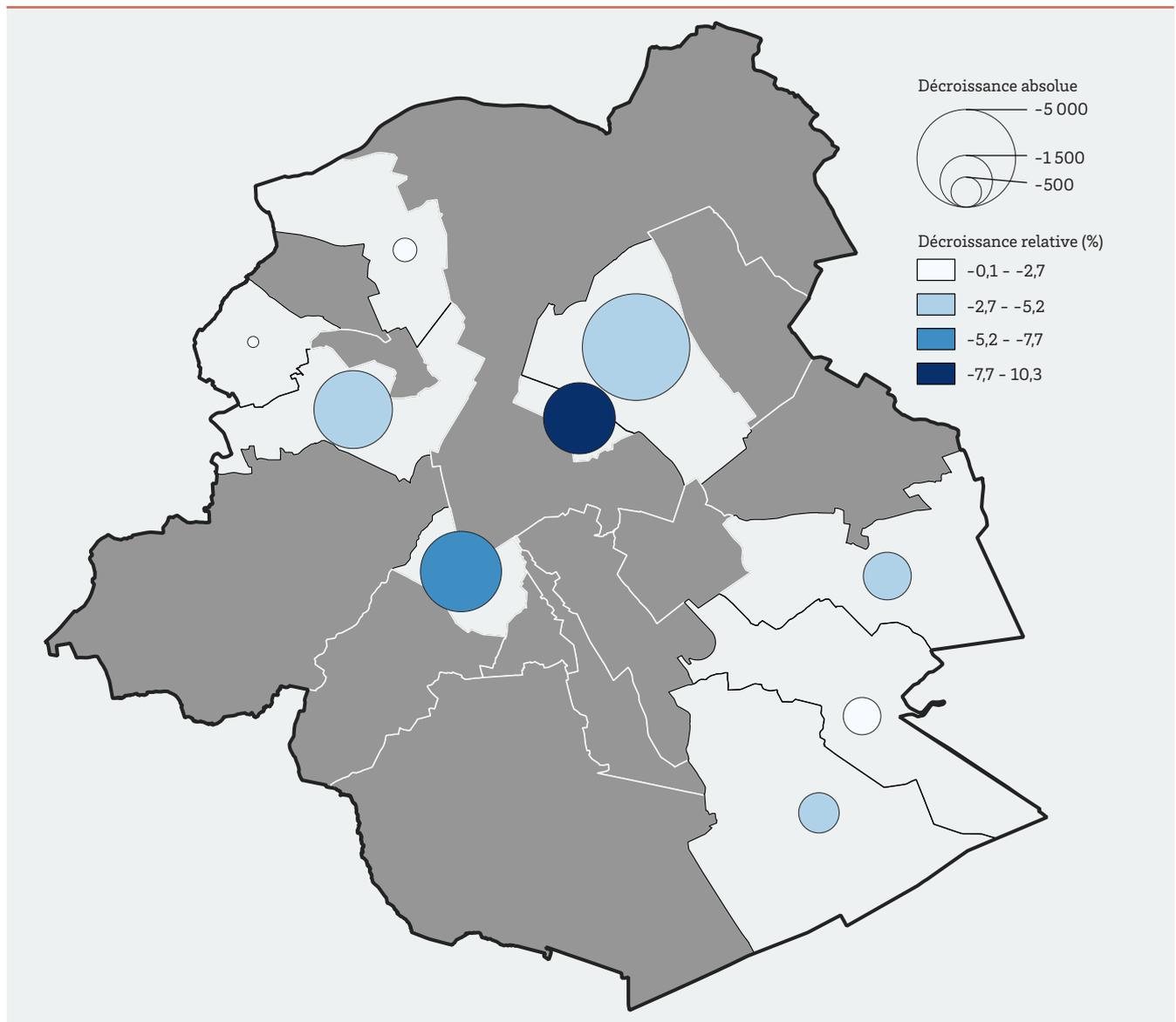
Auderghem, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Pierre connaîtraient une légère diminution de leur population d'ici 2034. Ces trois communes se caractérisent par une population globalement plus âgée que la moyenne régionale. De ce fait, vu l'évolution démographique régionale sur laquelle tablent les perspectives du BfP et de Statbel, le solde naturel de ces trois communes serait bien négatif, y contribuant à une baisse de la population.

## ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR ÂGE

### Sur l'ensemble de la Région bruxelloise

Comme le montre la pyramide des âges de la Région de Bruxelles-Capitale (Figure 3), les évolutions les plus marquantes entre 2024 et 2034 sont celles du nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et l'école secondaire, de même que l'évolution du nombre de seniors.

**FIGURE 2 :** Évolution (relative et absolue) de la population pour les communes en décroissance démographique entre 2024 et 2034



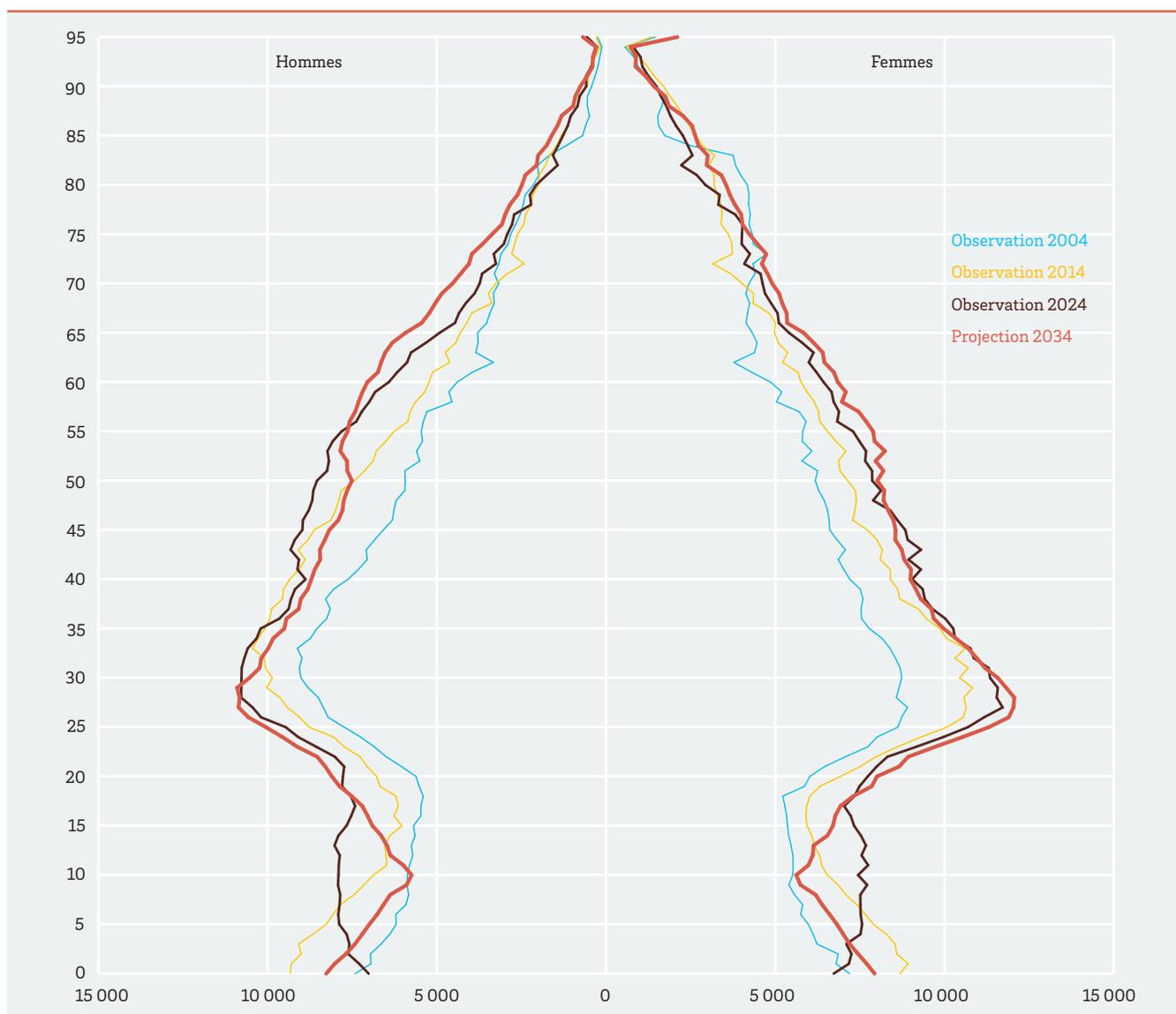
Sources : IBSA, BfP, Statbel

**TABLEAU 1 :**  
Projections de la population par tranche d'âge au niveau régional (2024-2034)

Région de Bruxelles-Capitale	2024	2024-2034		2034
0-2 ans	43 074	3 978	9 %	47 052
3-5 ans	45 313	-2 668	-6 %	42 645
6-11 ans	92 808	-18 945	-20 %	73 863
12-17 ans	90 755	-10 937	-12 %	79 818
18-29 ans	222 853	9 462	4 %	232 315
30-44 ans	295 224	-9 503	-3 %	285 721
45-64 ans	296 447	3 468	1 %	299 915
65-79 ans	116 826	15 088	13 %	131 914
80 ans et plus	46 297	7 608	16 %	53 905
<b>Total</b>	<b>1 249 597</b>	<b>-2 449</b>	<b>-0,2 %</b>	<b>1 247 148</b>

Sources : BfP, Statbel

**FIGURE 3 :**  
Pyramides des âges de la population de la RBC (2004, 2014, 2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

Ainsi, le nombre d'enfants en âge de fréquenter le primaire (6-11 ans) diminuerait de près de 19 000 unités entre 2024 et 2034, soit de 20 %, et s'établirait à 73 800 enfants en 2034. La baisse serait également importante pour les adolescents en âge de fréquenter le secondaire (12-17 ans) : leur nombre diminuerait de près de 11 000 unités, soit de 12 %, et s'établirait à 79 800 adolescents en 2034. Dans les deux cas, il s'agirait d'une conséquence de la forte baisse de la fécondité enregistrée en RBC depuis la fin des années 2000 (Wertz *et al.*, 2025).

À l'autre extrémité de la pyramide des âges, les plus âgés des seniors (80 ans et plus) seraient en forte augmentation entre 2024 et 2034. Leur nombre augmenterait de 7 600 unités, soit de 16 %, pour s'établir à 53 900 seniors âgés de 80 ans et plus en 2034. Le nombre des plus jeunes des seniors (65-79 ans) serait également en hausse : il augmenterait de 15 000 unités, soit de 13 %, et s'établirait à près de 132 000 jeunes seniors en 2034.

Les autres groupes d'âges connaîtraient des évolutions plus modestes entre 2024 et 2034 :

- › Parmi les jeunes enfants, les enfants âgés de moins de 3 ans seraient en hausse de près de 4 000 unités (+9 %) et seraient 47 000 en 2034. Cette hausse serait la conséquence d'une reprise de la fécondité en RBC, liée notamment à un rattrapage chez les femmes qui n'auraient pas eu leurs enfants plus tôt dans leur vie féconde.
- › Les enfants en âge de fréquenter le maternel (3-5 ans) seraient en diminution de 2 700 unités (-6 %), et seraient 42 600 en 2034.
- › Les groupes d'âges adultes, qui sont aussi les plus nombreux, seraient ceux qui, relativement, évolueraient le moins. Les jeunes adultes (18-29 ans) seraient en légère augmentation (+4 %, soit +9 500) et seraient 232 000 en 2034. Cette hausse est une conséquence du boom des naissances qu'a connu la RBC dans les années 2000.
- › Les adultes âgés de 30 à 44 ans seraient en légère diminution (-3 %, soit -9 500) et seraient 286 000 en 2034.
- › Enfin, le nombre d'adultes âgés de 45 à 64 ans serait quasiment stable (+1 %, soit +3 500) et s'établirait à 300 000 en 2034.

## Au niveau communal

### Commune d'Anderlecht

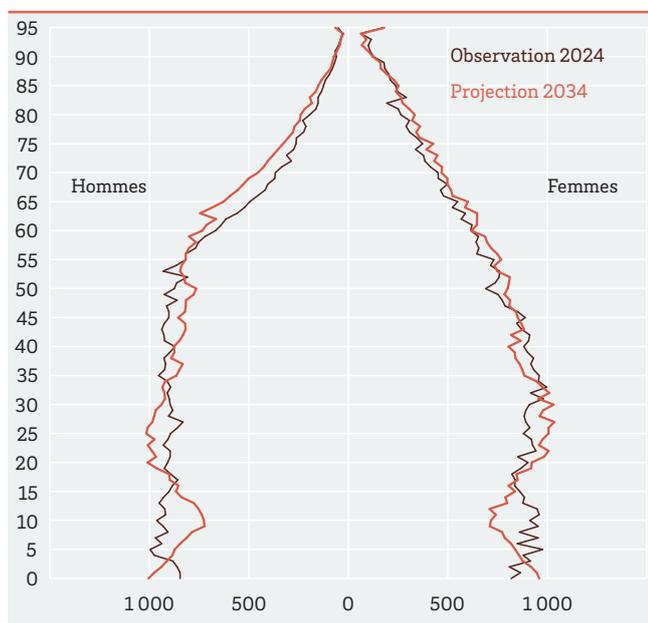
Entre 2024 et 2034, la population de la commune d'Anderlecht augmenterait de plus de 1 600 habitants, soit une croissance de 1,3 %. C'est plus que sur l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). Cependant, entre 2024 et 2034, la hausse de population d'Anderlecht serait nettement moins importante que celle des deux décennies précédentes (+9,9 % entre 2014 et 2024 et même +24,2 % entre 2004 et 2014).

Anderlecht passerait ainsi de 126 581 habitants en 2024 à 128 200 habitants en 2034. Elle deviendrait ainsi la seconde commune la plus peuplée de la Région, devant Schaerbeek. Anderlecht n'aurait jamais été aussi peuplée.

Bien que la commune d'Anderlecht gagnerait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans) diminuerait de 7 %, le nombre d'adolescents (12-17 ans) de 9 %, et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 17 %, ce qui correspond à une baisse de plus de 1 900 enfants âgés de 6 à 11 ans. Au contraire, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable :

- › Les jeunes seniors (65-79 ans) seraient 18 % plus nombreux (+2 000 personnes) ;
- › Les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 14 %, soit +700 enfants ;
- › Les jeunes adultes (18-29 ans), augmenteraient de 9 % (+1 900 personnes). Il s'agit d'une conséquence du boom des naissances des années 2000 ;
- › Les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 9 % plus nombreux (+400 personnes).

**FIGURE 4 :**  
Pyramides des âges de la population d'Anderlecht (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

### Commune d'Auderghem

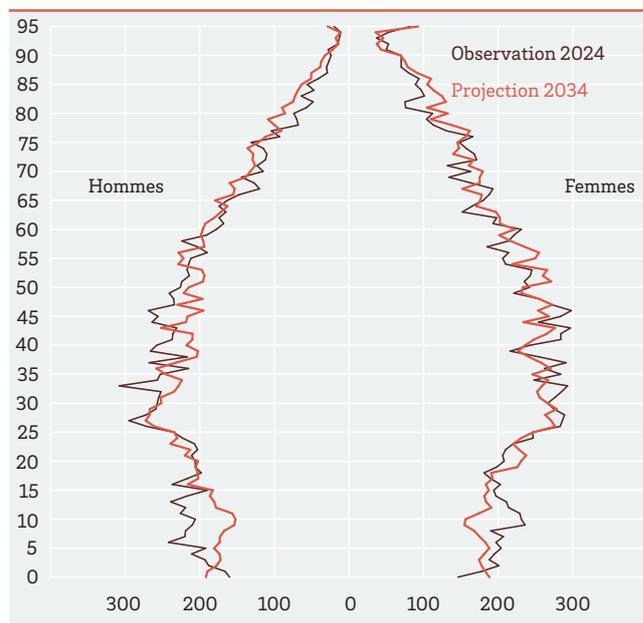
Entre 2024 et 2034, la population de la commune d'Auderghem diminuerait de près de 800 habitants, soit une baisse de 2,2 %. Cette baisse est plus importante que celle de l'ensemble de la RBC, dont la population ne serait qu'en très légère diminution (-0,2 %). Auderghem serait donc en léger déclin démographique, après deux décennies de croissance (+8,6 % entre 2014 et 2024 et même +11,9 % entre 2004 et 2014).

Auderghem passerait ainsi de 35 350 habitants en 2024 à près de 34 600 habitants en 2034.

Bien que la commune d'Auderghem perdrait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable. Les tout-petits (0-2 ans) seraient 7 % de plus, soit +70 enfants. Les jeunes seniors (65-79 ans) seraient eux aussi en croissance de 7 % avec +300 personnes et les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 20 % plus nombreux (+350 personnes). Au contraire, d'autres groupes d'âges diminueraient :

- › Les enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) seraient de 24 % moins nombreux, ce qui correspond à une baisse de plus de 600 enfants ;
- › Les enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans) et les adolescents (12-17 ans) diminueraient de 10 % soit respectivement -100 et -300 personnes ;
- › Les adultes âgés de 30 à 44 ans seraient moins nombreux de 7 %, soit -600 personnes.

**FIGURE 5 :**  
Pyramides des âges de la population d'Auderghem (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune de Berchem-Sainte-Agathe

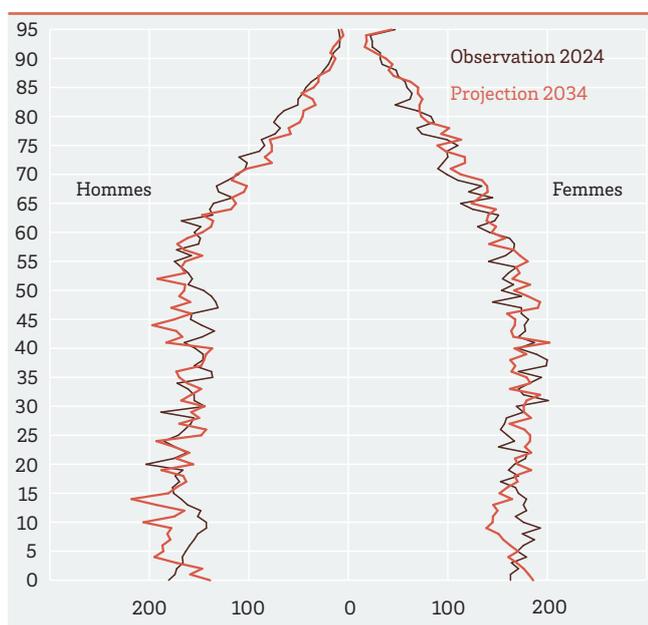
Entre 2024 et 2034, la population de la commune de Berchem-Sainte-Agathe serait stable (-0,1%). Cette stabilité est proche de celle que connaîtrait la RBC dans son ensemble (-0,2%). On serait donc très loin des augmentations de population qu'a connues la commune au cours des deux dernières décennies (+8,9% entre 2014 et 2024 et même +20,6% entre 2004 et 2014).

La population de la commune de Berchem-Sainte-Agathe passerait ainsi de 25 787 habitants en 2024 à près de 25 750 habitants en 2034.

Bien que la population de la commune de Berchem-Sainte-Agathe serait globalement stable entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans) diminuerait de 7 %, le nombre d'adolescents (12-17 ans) de 8 %, et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 17 %, ce qui correspond à une baisse de près de 400 enfants. Au contraire, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable :

- Les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 14 %, soit une centaine d'enfants supplémentaires ;
- Les jeunes seniors (65-79 ans) seraient 13 % plus nombreux (+400 personnes) ;
- Les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 11 % plus nombreux, soit une centaine d'ainés supplémentaires ;
- Les jeunes adultes (18-29 ans) augmenteraient de 6 % (+200 personnes). Il s'agit d'une conséquence du boom des naissances des années 2000.

**FIGURE 6 :**  
Pyramides des âges de la population de Berchem-Sainte-Agathe (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Ville de Bruxelles

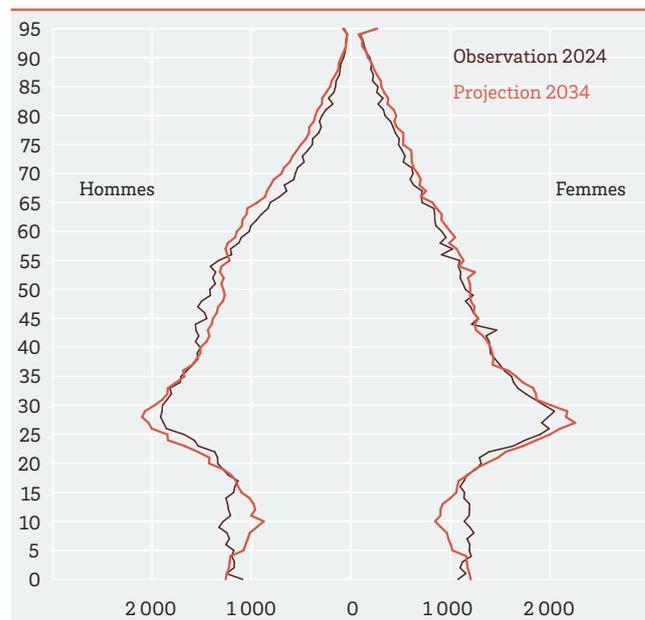
Entre 2024 et 2034, la population de la Ville de Bruxelles augmenterait de près de 3 200 habitants, soit une croissance de 1,6 %. C'est plus que sur l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). Cependant, entre 2024 et 2034, la hausse de population de la Ville de Bruxelles serait nettement moins importante que celle, particulièrement importante, observée au cours des deux décennies précédentes (+15,5 % entre 2014 et 2024 et même +20,6 % entre 2004 et 2014).

La Ville de Bruxelles passerait ainsi de 196 828 en 2024 à 200 000 habitants en 2034. Elle resterait donc, et de loin, la commune la plus peuplée de la Région bruxelloise. La Ville n'avait plus jamais atteint le seuil des 200 000 habitants depuis le recensement de la population de 1930. Elle retrouverait donc en 2034 l'effectif de population de plus de 100 ans auparavant.

Bien que la Ville de Bruxelles gagnerait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans) diminuerait de 3 % (soit de 200 enfants), le nombre d'adolescents (12-17 ans), de 12 % (soit de 1 700 unités), et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 21 %, ce qui correspond à une baisse de 3 100 enfants. Au contraire, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable :

- Les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 21 % plus nombreux (+1 200 personnes) ;
- Les jeunes seniors (65-79 ans) seraient 17 % plus nombreux (+2 800 personnes) ;
- Les jeunes adultes (18-29 ans) augmenteraient de 8 % (+3 000 personnes). Il s'agit d'une conséquence du boom des naissances des années 2000 ;
- Les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 7 %, soit près de 500 enfants supplémentaires.

**FIGURE 7 :**  
Pyramides des âges de la population de la Ville de Bruxelles (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune d'Etterbeek

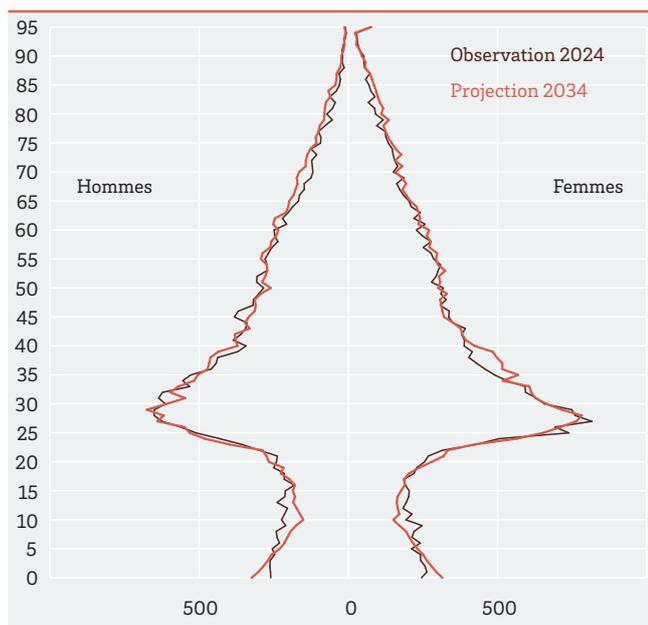
Entre 2024 et 2034, la population de la commune d'Etterbeek augmenterait de 1 000 habitants, soit une croissance de 2 %. C'est plus que sur l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). Cependant, entre 2024 et 2034, la hausse de population d'Etterbeek serait nettement moins importante que celle des deux décennies précédentes (+7,2 % entre 2014 et 2024 et même +12,3 % entre 2004 et 2014).

Etterbeek passerait ainsi de 49 775 habitants en 2024 à près de 50 800 habitants en 2034. La commune se rapprocherait donc de son maximum démographique (52 800 habitants), atteint lors du recensement de la population de 1961, soit plus de 70 ans auparavant.

Bien que la commune d'Etterbeek gagnerait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, le nombre d'adolescents (12-17 ans) diminuerait de 12 %, et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 18 %, ce qui correspond à une baisse de près de 500 enfants. Tous les autres groupes d'âges seraient en croissance, et plus particulièrement :

- Les seniors les plus âgés (80 ans et plus), qui seraient 19 % plus nombreux (+300 personnes) ;
- Les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 16 %, soit +250 enfants ;
- Les jeunes seniors (65-79 ans) seraient 13 % plus nombreux (+500 personnes).

**FIGURE 8 :**  
Pyramides des âges de la population d'Etterbeek (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune d'Evere

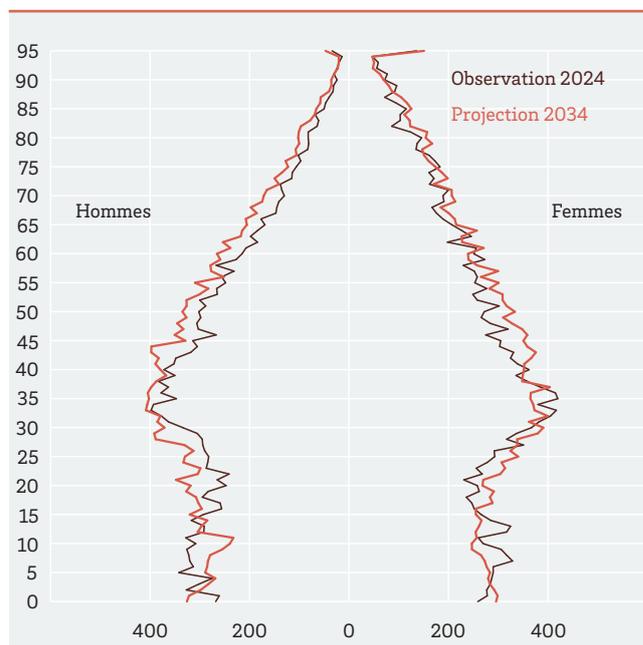
Entre 2024 et 2034, la population de la commune d'Evere augmenterait de près de 3 200 habitants, soit une croissance de 7 %. C'est nettement plus que sur l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). Cependant, entre 2024 et 2034, la hausse de population d'Evere serait nettement moins importante que celle des deux décennies précédentes (+16,0 % entre 2004 et 2014 et même +19,2 % entre 2014 et 2024, soit la croissance la plus importante des 19 communes).

Evere passerait ainsi de 45 234 habitants en 2024 à 48 400 habitants en 2034. Parmi les 19 communes, c'est Evere qui connaîtrait l'augmentation de la population la plus importante, tant en termes absolu que relatif. Jamais la commune n'aurait été aussi peuplée qu'en 2034.

Bien que la commune d'Evere gagnerait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans) diminuerait de 5 %, et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 15 %, ce qui correspond à une baisse de plus de 500 enfants. Au contraire, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable :

- Les jeunes adultes (18-29 ans), dont l'effectif augmenterait de 15 % (+1 000 personnes). Il s'agit d'une conséquence du boom des naissances des années 2000 ;
- Tant les jeunes seniors (65-79 ans) que les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 14 % plus nombreux, soit respectivement 600 et 300 seniors supplémentaires ;
- Les adultes âgés de 45 à 64 ans seraient en croissance de 12 %, soit près de 1 300 adultes supplémentaires ;
- Les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 10 %, soit près de 200 enfants supplémentaires.

**FIGURE 9 :**  
Pyramides des âges de la population d'Evere (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune de Forest

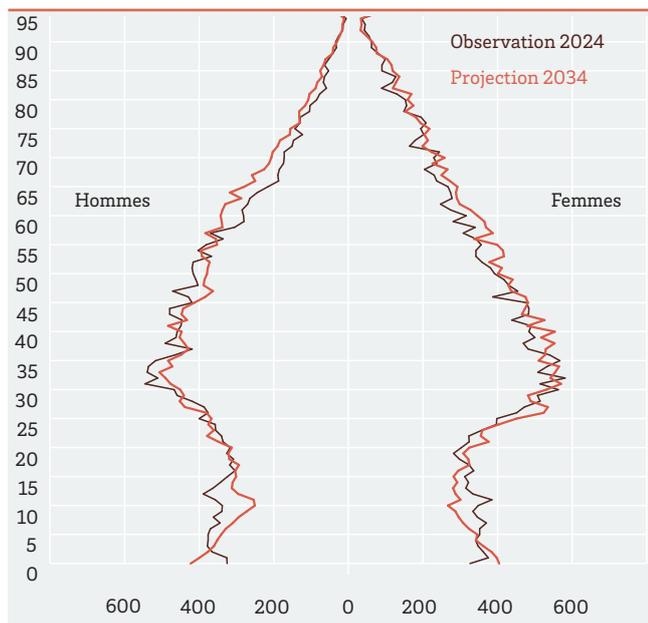
Entre 2024 et 2034, la population de la commune de Forest augmenterait de près de 1 200 habitants, soit une croissance de 2 %. C'est plus que sur l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). Cependant, entre 2024 et 2034, la hausse de population de Forest serait nettement moins importante que celle des deux décennies précédentes (+6,5 % entre 2014 et 2024 et même +15,0 % entre 2004 et 2014).

Forest passerait ainsi de 58 044 habitants en 2024 à 59 200 habitants en 2034. Jamais la commune n'aurait été aussi peuplée.

Bien que la commune de Forest gagnerait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, le nombre d'adolescents (12-17 ans) diminuerait de 10 % (soit 400 adolescents), et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 18 %, ce qui correspond à une baisse de plus de 700 enfants. Au contraire, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable :

- Les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 15 %, soit +300 enfants ;
- Tant les jeunes seniors (65-79 ans) que les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 14 % plus nombreux (soit respectivement +700 et +300 personnes) ;
- Les jeunes adultes (18-29 ans), dont l'effectif augmenterait de 5 % (+400 personnes). Il s'agit d'une conséquence du boom des naissances des années 2000. Les adultes de 45 à 64 ans seraient eux aussi en croissance de 5 %, soit près de 800 adultes supplémentaires.

**FIGURE 10 :**  
Pyramides des âges de la population de Forest (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune de Ganshoren

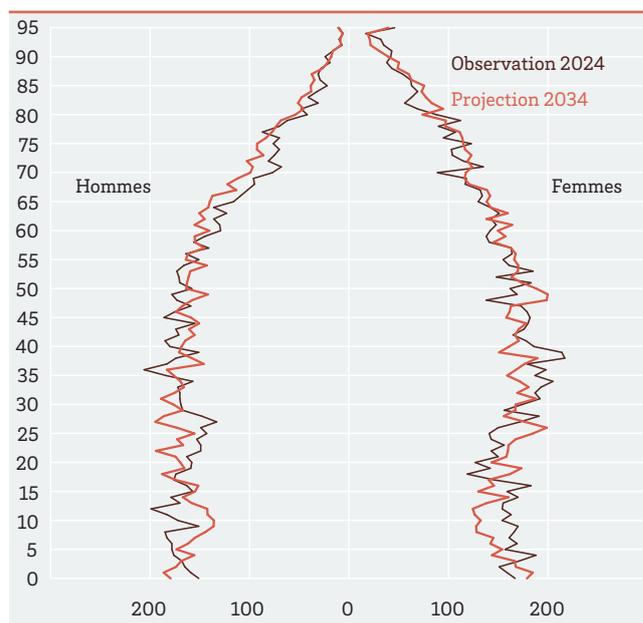
Entre 2024 et 2034, la population de la commune de Ganshoren augmenterait d'une bonne centaine d'habitants, soit une croissance de 0,6 %. Cette presque stabilité du nombre d'habitants est proche de celle que connaîtrait l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). On serait donc loin des croissances de population qu'a connues Ganshoren au cours des deux décennies précédentes (+7,2 % entre 2014 et 2024 et même +16,3 % entre 2004 et 2014).

Ganshoren passerait ainsi de 25 564 habitants en 2024 à 25 700 habitants en 2034.

Bien que la population de la commune de Ganshoren serait globalement stable entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, tant le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans) que celui d'adultes de 30 à 44 ans diminueraient de 7 %. Le nombre d'adolescents (12-17 ans) diminuerait de 11 %, et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 18 %, ce qui correspond à une baisse de plus de 300 enfants. Au contraire, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable :

- Les jeunes adultes (18-29 ans), dont l'effectif augmenterait de 13 % (+500 personnes). Il s'agit d'une conséquence du boom des naissances des années 2000 ;
- Les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 12 %, soit une centaine d'enfants supplémentaires ;
- Les jeunes seniors (65-79 ans) seraient 11 % plus nombreux (+300 personnes) ;
- Les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 10 % plus nombreux (une centaine de seniors supplémentaires).

**FIGURE 11 :**  
Pyramides des âges de la population de Ganshoren (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune d'Ixelles

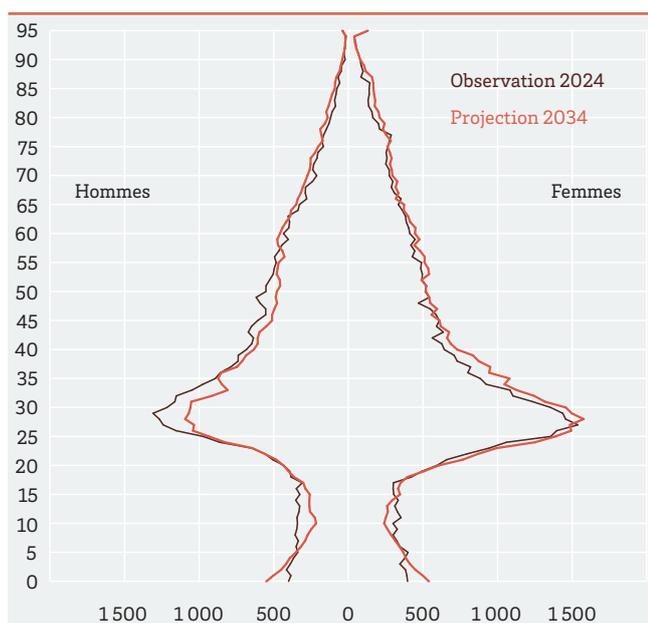
Entre 2024 et 2034, la population de la commune d'Ixelles augmenterait de près de 900 habitants, soit une croissance de 1%. Cette évolution est plus importante que celle de l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2%). Cependant, entre 2024 et 2034, la hausse de population d'Ixelles serait nettement moins importante que celle des deux décennies précédentes (+7,1% entre 2014 et 2024 et même +9,5% entre 2004 et 2014).

Ixelles passerait ainsi de 89 278 habitants en 2024 à près de 90 200 habitants en 2034. La commune se rapprocherait donc de son maximum démographique (94 000 habitants), atteint lors du recensement de la population de 1961.

Bien que la commune d'Ixelles gagnerait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, le nombre d'adolescents (12-17 ans) diminuerait de 10% (soit une baisse de 400 adolescents), et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 19%, ce qui correspond à une baisse de plus de 700 enfants. Au contraire, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable :

- Les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 26%, soit +600 enfants ;
- Les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 24% plus nombreux (+600 personnes) ;
- Les jeunes seniors (65-79 ans) seraient 9% plus nombreux (+700 personnes).

**FIGURE 12 :**  
Pyramides des âges de la population d'Ixelles (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune de Jette

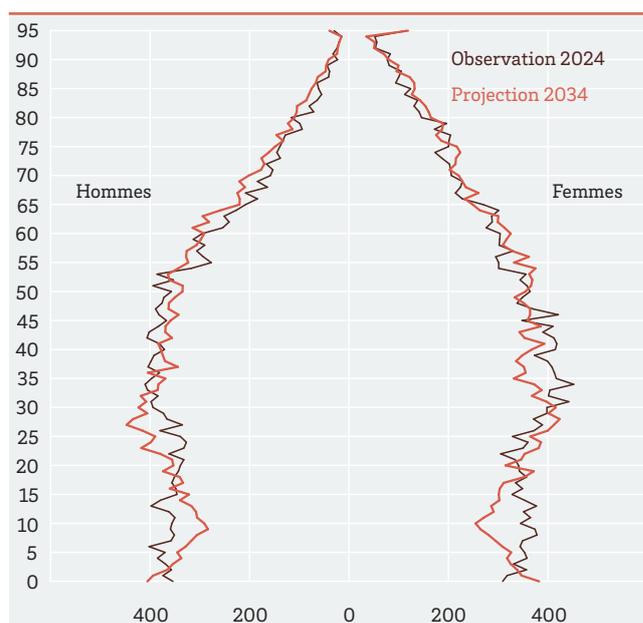
Entre 2024 et 2034, la population de la commune de Jette diminuerait de près de 300 habitants, soit une très légère baisse de 0,5%. C'est du même ordre de grandeur que l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution aussi (-0,2%). Cette légère baisse de la population de Jette serait en rupture avec les fortes hausses de population des deux décennies précédentes (+7,7% entre 2014 et 2024 et même +19,8% entre 2004 et 2014).

Jette passerait ainsi de 54 107 habitants en 2024 à 53 800 habitants en 2034.

Bien que la population de la commune de Jette serait presque stable entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans) diminuerait de 7%, de même que celui d'adultes âgés de 30 à 44 ans. Le nombre d'adolescents (12-17 ans) diminuerait de 12%, et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 19%, ce qui correspond à une baisse de 800 enfants. Au contraire, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable :

- Les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 12% plus nombreux (+300 personnes) ;
- Les jeunes adultes (18-29 ans) augmenteraient de 9% (+800 personnes). Il s'agit d'une conséquence du boom des naissances des années 2000 ;
- Les jeunes seniors (65-79 ans) seraient eux aussi 9% plus nombreux (+500 personnes) ;
- Les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 8%, soit près de 200 enfants supplémentaires.

**FIGURE 13 :**  
Pyramides des âges de la population de Jette (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune de Koekelberg

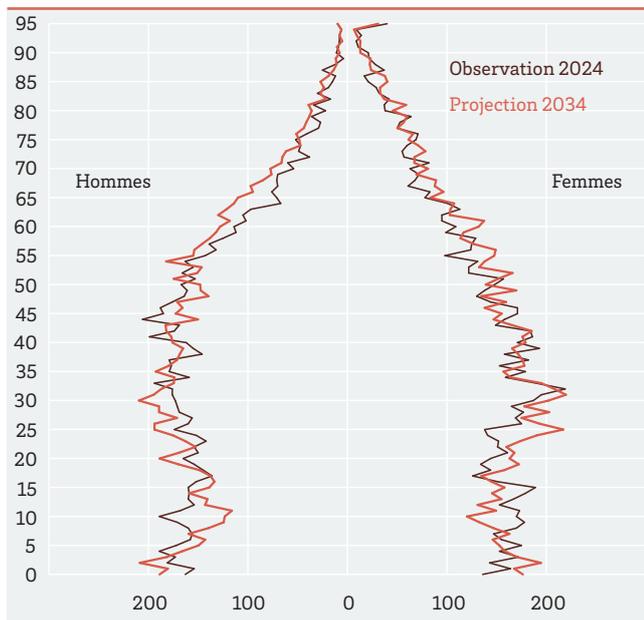
Entre 2024 et 2034, la population de la commune de Koekelberg augmenterait de 900 habitants, soit une croissance de 4,1 %. C'est nettement plus que sur l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). Cependant, entre 2024 et 2034, la hausse de population de Koekelberg serait moins importante que celle des deux décennies précédentes (+6,2 % entre 2014 et 2024 et même +23,1 % entre 2004 et 2014).

Koekelberg passerait ainsi de 22 648 habitants en 2024 à près de 23 600 habitants en 2034. Jamais la commune n'aurait été aussi peuplée. Elle resterait néanmoins la commune la moins peuplée de la Région, derrière Saint-Josse-ten-Noode.

Bien que la commune de Koekelberg gagnerait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans) diminuerait de 5 %, le nombre d'adolescents (12-17 ans), de 9 %, et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 17 %, ce qui correspond à une baisse de plus de 300 enfants. Au contraire, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable :

- Les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 19 %, soit près de 200 enfants supplémentaires ;
- Les jeunes seniors (65-79 ans) seraient 18 % plus nombreux (+300 personnes) ;
- Les jeunes adultes (18-29 ans) augmenteraient de 14 % (+500 personnes). Il s'agit d'une conséquence du boom des naissances des années 2000 ;
- Les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 11 % plus nombreux.

**FIGURE 14 :**  
Pyramides des âges de la population de Koekelberg (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune de Molenbeek-Saint-Jean

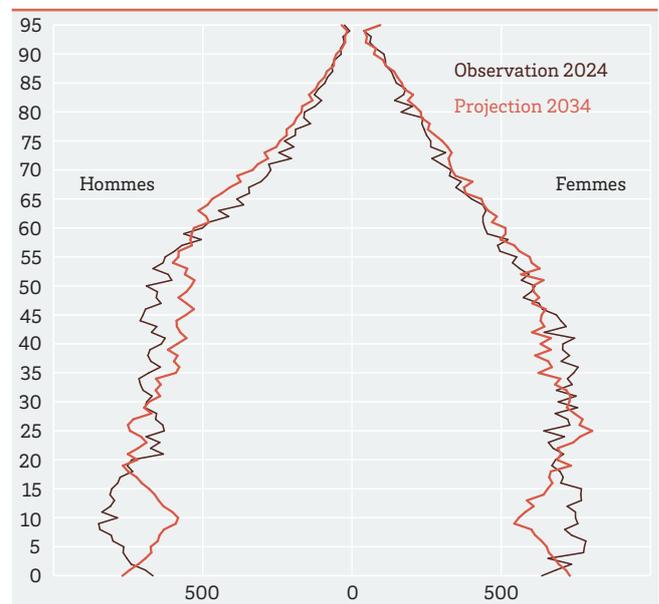
Entre 2024 et 2034, la population de la commune de Molenbeek-Saint-Jean diminuerait de plus de 3 200 habitants, soit une baisse de 3,3 %. Cette baisse serait plus marquée que sur l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). La baisse de population que connaîtrait Molenbeek-Saint-Jean serait en rupture avec l'augmentation de population des deux décennies précédentes (+3,7 % entre 2014 et 2024 et même +21,5 % entre 2004 et 2014).

Molenbeek-Saint-Jean passerait ainsi de 98 365 habitants en 2024 à 95 100 habitants en 2034. Cette baisse de la population ne signifierait pas pour autant une baisse du nombre de logements dans la commune, mais plutôt un remplacement, dans les logements existants, de ménages de taille moyenne/grande par des ménages de plus petite taille (dont les isolés).

Bien que la commune de Molenbeek-Saint-Jean perdrait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable. Le nombre de tout-petits (0-2 ans) augmenterait de 5 %, soit +200 enfants. L'effectif de jeunes adultes (18-29 ans) augmenterait de 6 % (+1 000 personnes). Il s'agit d'une conséquence du boom des naissances des années 2000. Ensuite le nombre de seniors les plus âgés (80 ans et plus) connaîtrait une croissance de +9 % et celui des jeunes seniors (65-79 ans) une croissance de 15 % soit +1 200 personnes. Au contraire, d'autres groupes seraient en diminution :

- Le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 23 %, ce qui correspond à une baisse de 2 200 enfants. Cette baisse est particulièrement importante à Molenbeek-Saint-Jean ;
- Les adolescents (12-17 ans) seraient 15 % moins nombreux (-1 300 enfants) ;
- Les adultes âgés de 30 à 44 ans seraient 8 % moins nombreux (-1 800 adultes) ;
- Les enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans) diminueraient de 10 % (-500 enfants).

**FIGURE 15 :**  
Pyramides des âges de la population de Molenbeek-Saint-Jean (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune de Saint-Gilles

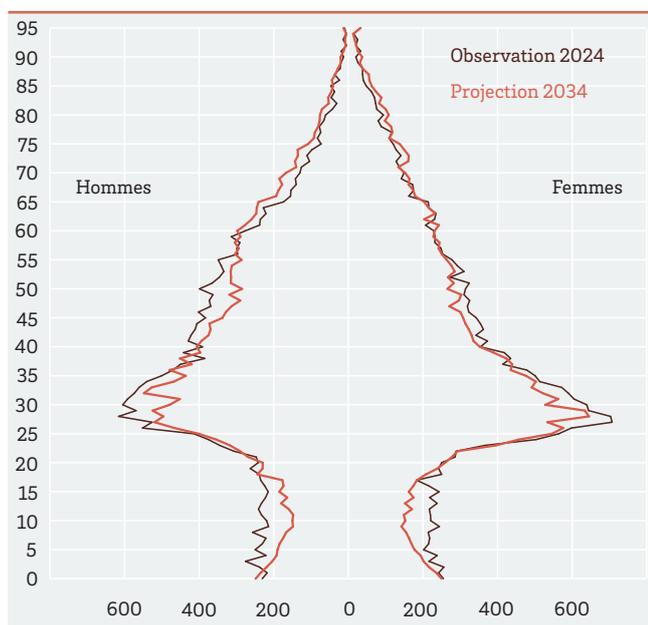
Entre 2024 et 2034, la population de la commune de Saint-Gilles diminuerait de près de 3 500 habitants, soit une baisse de 7 %. Cette baisse de la population est plus importante que celle de l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). Il s'agirait d'un renforcement de la baisse que la population de Saint-Gilles a connue entre 2014 et 2024 (-2,3 %), elle-même en nette rupture avec la forte croissance enregistrée entre 2004 et 2014 (+15,0 %).

Saint-Gilles passerait ainsi de 49 293 habitants en 2024 à 45 800 habitants en 2034. Cette baisse de la population ne signifierait pas pour autant une baisse du nombre de logements dans la commune, mais plutôt un remplacement, dans les logements existants, de ménages de taille moyenne/grande par des ménages de plus petite taille (dont les isolés).

Bien que la commune de Saint-Gilles perdrait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 21 % plus nombreux et les jeunes seniors (65-79 ans) seraient 16 % plus nombreux (+600 personnes). Tous les autres groupes d'âges perdraient des habitants entre 2024 et 2034. Ce serait plus particulièrement le cas pour :

- Les enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans), dont le nombre diminuerait de 30 %, ce qui correspond à une baisse de 800 enfants ;
- Les adolescents (12-17 ans), dont le nombre diminuerait de 23 %, ce qui correspond à une baisse de 600 unités ;
- Les enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans), dont le nombre diminuerait de 17 %, soit de plus de 200 enfants.

**FIGURE 16 :**  
Pyramides des âges de la population de Saint-Gilles (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune de Saint-Josse-ten-Noode

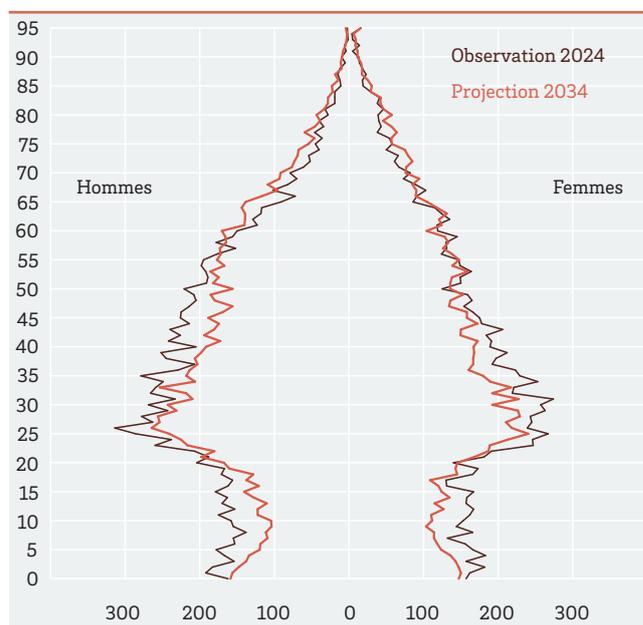
Entre 2024 et 2034, la population de la commune de Saint-Josse-ten-Noode diminuerait de près de 2 800 habitants, soit une baisse de 10,3 %. Il s'agirait de la baisse relative la plus importante au sein de la Région bruxelloise, dont la population totale serait en très légère diminution (-0,2 %). On assisterait donc, entre 2024 et 2034, à un renforcement de la légère décroissance observée entre 2014 et 2024 (-2,0 %), elle-même en nette rupture avec la forte croissance observée entre 2004 et 2014 (+19,1 %).

Saint-Josse-ten-Noode passerait ainsi de 26 895 habitants en 2024 à 24 100 habitants en 2034. Cette baisse de la population ne signifierait pas pour autant une baisse du nombre de logements dans la commune, mais plutôt un remplacement, dans les logements existants, de ménages de taille moyenne/grande par des ménages de plus petite taille (dont les isolés).

Bien que la commune de Saint-Josse-ten-Noode perdrait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. Le nombre de jeunes seniors (65-79 ans) tout comme le nombre de seniors plus âgés augmenteraient de 21 %, soit respectivement +400 personnes et +100 personnes. Tous les autres groupes d'âges perdraient des habitants entre 2024 et 2034. Ce serait plus particulièrement le cas pour :

- Les enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans), dont le nombre diminuerait de 27 %, ce qui correspond à une baisse de 500 enfants ;
- Les adolescents (12-17 ans) et les enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans) connaîtraient une diminution de 21 %, ce qui correspond à une baisse de 400 adolescents et 200 enfants.

**FIGURE 17 :**  
Pyramides des âges de la population de Saint-Josse-ten-Noode (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune de Schaerbeek

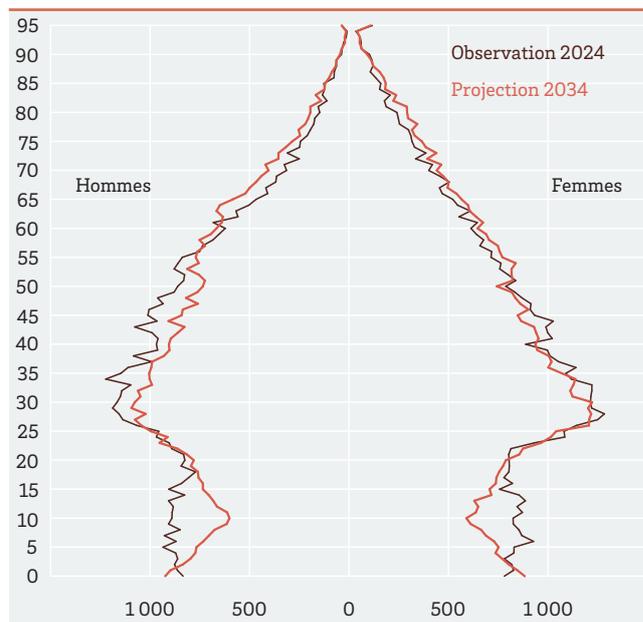
Entre 2024 et 2034, la population de la commune de Schaerbeek diminuerait de près de 5 900 habitants, soit une baisse de 4,5 %. Il s'agit de la baisse absolue la plus importante parmi les 19 communes bruxelloises. La baisse relative de la population de Schaerbeek est plus importante que celle enregistrée dans l'ensemble de la Région bruxelloise, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). Entre 2024 et 2034, la baisse de population de Schaerbeek serait plus importante que celle, très légère, observée au cours de la décennie 2014-2024 (-0,9 %), elle-même en nette rupture avec la forte croissance démographique enregistrée entre 2004 et 2024 (+19,4 %).

Schaerbeek passerait ainsi de 130 405 habitants en 2024 à 124 500 habitants en 2034. Elle deviendrait ainsi la troisième commune la plus peuplée de la Région, derrière Anderlecht, qui la dépasserait. Cette baisse de la population ne signifierait pas pour autant une baisse du nombre de logements dans la commune, mais plutôt un remplacement, dans les logements existants, de ménages de taille moyenne/grande par des ménages de plus petite taille (dont les isolés).

Bien que la commune de Schaerbeek perdrait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 4 %, les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 17 % plus nombreux avec 500 personnes en plus et les jeunes seniors (65-79 ans) seraient également 17 % plus nombreux avec 1 800 personnes supplémentaires. Tous les autres groupes d'âges perdraient des habitants entre 2024 et 2034. Ce serait plus particulièrement le cas pour :

- › Les enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans), dont le nombre diminuerait de 25 %, ce qui correspond à une baisse de 2 600 enfants ;
- › Les adolescents (12-17 ans), dont le nombre diminuerait de 16 %, ce qui correspond à une baisse de 1 700 unités ;
- › Les enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans), dont le nombre diminuerait de 10 %, soit de 500 enfants ;
- › Les adultes de 30 à 44 ans, dont le nombre diminuerait de 8 %, soit près de 2 500 en moins.

**FIGURE 18 :**  
Pyramides des âges de la population de Schaerbeek (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune d'Uccle

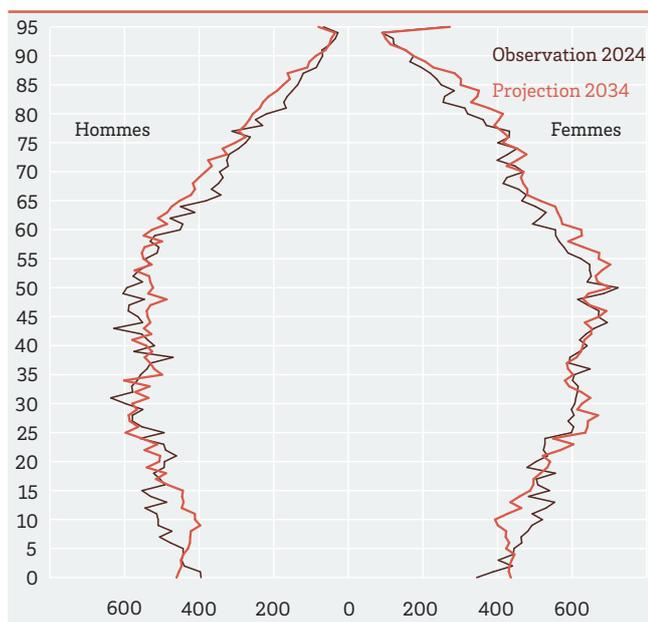
Entre 2024 et 2034, la population de la commune d'Uccle augmenterait de près de 1 700 habitants, soit une croissance de 1,9 %. C'est plus que sur l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). Cependant, entre 2024 et 2034, la hausse de population d'Uccle serait moins importante que celle des deux décennies précédentes (+7,1 % entre 2014 et 2024 et +7,9 % entre 2004 et 2014).

Uccle passerait ainsi de 86 806 habitants en 2024 à près de 88 500 habitants en 2034. Jamais la commune n'aurait été aussi peuplée.

Bien que la commune d'Uccle gagnerait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, le nombre d'adolescents (12-17 ans) diminuerait de 10 %, et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 16 %, ce qui correspond à une baisse de plus de 900 enfants. Au contraire, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable :

- Les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 21 % plus nombreux (+1 100 personnes) ;
- Les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 11 %, soit +250 enfants ;
- Les jeunes seniors (65-79 ans) seraient 8 % plus nombreux (+900 personnes) ;
- Les jeunes adultes (18-29 ans), dont l'effectif augmenterait de 5 % (+700 personnes). Il s'agit d'une conséquence du boom des naissances des années 2000.

**FIGURE 19 :**  
Pyramides des âges de la population de Uccle (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune de Watermael-Boitsfort

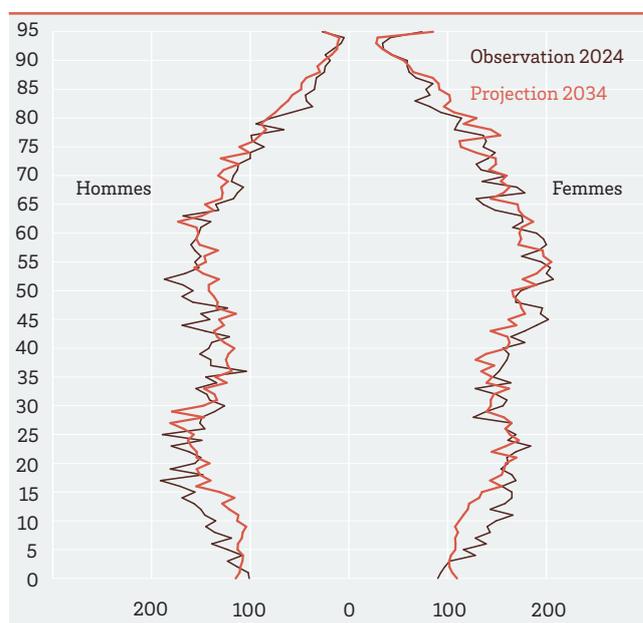
Entre 2024 et 2034, la population de la commune de Watermael-Boitsfort diminuerait de 900 habitants, soit une baisse de 3,6 %. C'est nettement plus que l'ensemble de la RBC, dont la population ne serait qu'en très légère diminution (-0,2 %). Cette baisse, entre 2024 et 2034, de la population de Watermael-Boitsfort annulerait la légère croissance des deux décennies précédentes (+3,6 % entre 2014 et 2024 et +0,5 % entre 2004 et 2014).

Watermael-Boitsfort passerait ainsi de 25 295 en 2024 à près de 24 400 habitants en 2034, soit le nombre d'habitants que comptait la commune en 2003.

Bien que la commune de Watermael-Boitsfort perdrait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, le nombre de jeunes seniors (65-79 ans) augmenterait de 6 %, les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 9 %, soit une cinquantaine d'enfants en plus, et les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 17 % plus nombreux. Les autres groupes d'âges perdraient des habitants entre 2024 et 2034. Ce serait plus particulièrement le cas pour :

- Les enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans), dont le nombre diminuerait de 22 %, ce qui correspond à une baisse de près de 400 enfants ;
- Les adolescents (12-17 ans), dont le nombre diminuerait de 18 %, ce qui correspond à une baisse de 350 unités ;
- Les enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans), dont le nombre diminuerait de 8 %, soit d'une cinquantaine d'enfants ;
- Les adultes de 30 à 44 ans, dont le nombre diminuerait de 7 %, soit 300 en moins.

**FIGURE 20 :**  
Pyramides des âges de la population de Watermael-Boitsfort (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune de Woluwe-Saint-Lambert

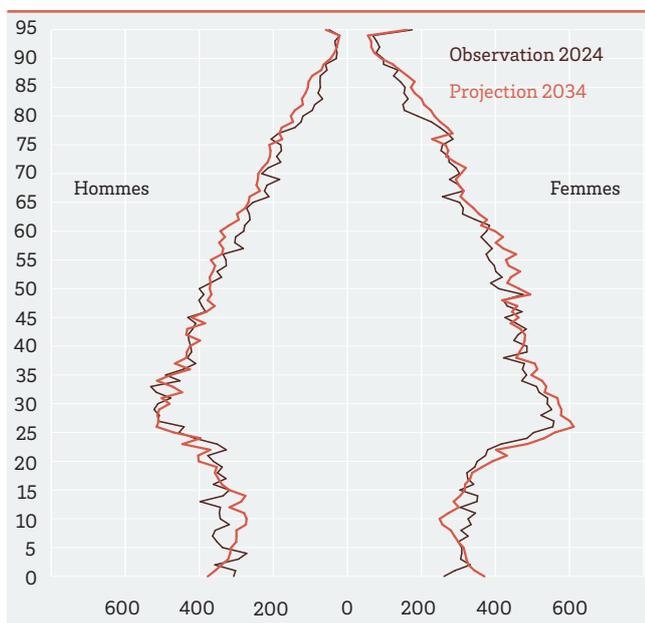
Entre 2024 et 2034, la population de la commune de Woluwe-Saint-Lambert augmenterait de près de 2 400 habitants, soit une croissance de 3,9 %. C'est nettement plus que sur l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). Cependant, entre 2024 et 2034, la hausse de population de Woluwe-Saint-Lambert serait moins importante que celle des deux décennies précédentes (+14,0 % entre 2014 et 2024 et +12,6 % entre 2004 et 2014).

Woluwe-Saint-Lambert passerait ainsi de 60 771 habitants en 2024 à plus de 63 100 habitants en 2034. Jamais la commune n'aurait été aussi peuplée.

Bien que la commune de Woluwe-Saint-Lambert gagnerait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, le nombre d'enfants d'adolescents (12-17 ans) diminuerait de 8 %, et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) diminuerait de 16 %, ce qui correspond à une baisse de plus de 600 enfants. Au contraire, plusieurs groupes d'âges seraient en croissance notable :

- Les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 20 % plus nombreux (+600 personnes) ;
- Les tout-petits (0-2 ans) seraient en croissance de 14 %, soit près de 300 d'enfants en plus ;
- Les jeunes adultes (18-29 ans), dont l'effectif augmenterait de 8 % (+800 personnes). Il s'agit d'une conséquence du boom des naissances des années 2000 ;
- Les jeunes seniors (65-79 ans) seraient 7 % plus nombreux (+500 personnes).

**FIGURE 21 :**  
Pyramides des âges de la population de Woluwe-Saint-Lambert (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

## Commune de Woluwe-Saint-Pierre

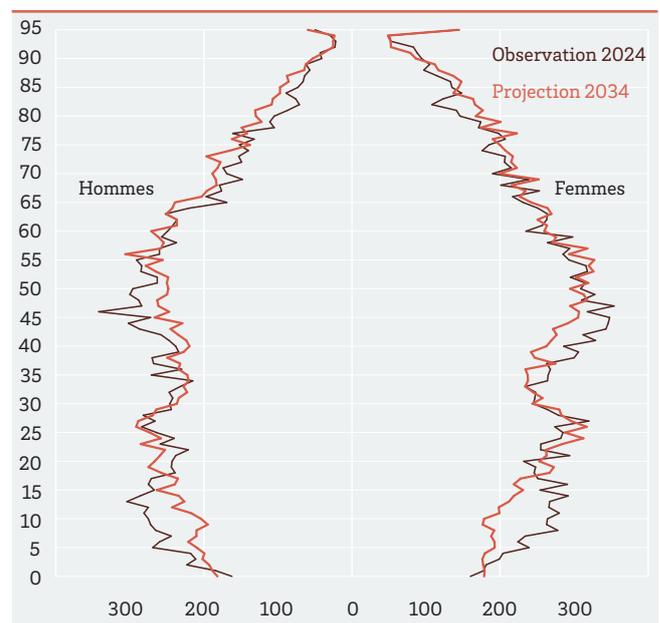
Entre 2024 et 2034, la population de la commune de Woluwe-Saint-Pierre diminuerait de près de 1 300 habitants, soit une baisse de 3 %. Cette baisse est plus importante que celle de l'ensemble de la RBC, dont la population serait en très légère diminution (-0,2 %). Cette baisse de la population de Woluwe-Saint-Pierre entre 2024 et 2034 marquerait une rupture avec les deux décennies précédentes, au cours desquelles la population avait augmenté (+4,2 % entre 2014 et 2024 et +8,2 % entre 2004 et 2014).

Woluwe-Saint-Pierre passerait ainsi de 42 571 habitants en 2024 à 41 300 habitants en 2034.

Bien que la commune de Woluwe-Saint-Pierre perdrait globalement des habitants entre 2024 et 2034, ce ne serait pas le cas pour chaque âge. En effet, l'effectif des jeunes adultes (18-29 ans) augmenterait de 6 %, les jeunes seniors (65-79 ans) seraient 9 % plus nombreux et les seniors les plus âgés (80 ans et plus) seraient 15 % plus nombreux. Les autres groupes d'âges perdraient des habitants entre 2024 et 2034. Ce serait plus particulièrement le cas pour :

- Les enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans), dont le nombre diminuerait de 24 %, ce qui correspond à une baisse de près de 800 enfants ;
- Les adolescents (12-17 ans), dont le nombre diminuerait de 17 %, ce qui correspond à une baisse de 550 unités ;
- Les enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans), dont le nombre diminuerait de 13 %, soit près de 200 enfants ;
- Les adultes de 30 à 44 ans, dont le nombre diminuerait de 10 %, soit près de 800 en moins.

**FIGURE 22 :**  
Pyramides des âges de la population de Woluwe-Saint-Pierre (2024, 2034)



Sources : IBSA, BfP, Statbel

# HYPOTHÈSES ET MÉTHODOLOGIE

## CADRE DES PROJECTIONS DE POPULATION

L'objectif de cet exercice est de produire des projections démographiques, par âge et par sexe, à l'échelle des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, à l'horizon 2034<sup>1</sup>. Ces projections reposent sur la combinaison d'une méthode de projection par composantes et la prise en compte des réalités morphologiques de chaque commune via un modèle de parts d'âges constantes. Ce choix répond à **deux contraintes préalables** :

1. La volonté de garder une cohérence entre les projections communales et l'exercice de perspectives démographiques régionales de 2025 réalisé par le Bureau fédéral du Plan et par Statbel<sup>2</sup>. En d'autres termes, la somme d'un effectif de population pour une année, un âge et un sexe donnés de chacune des communes sera égale à l'effectif régional projeté par le BfP et par Statbel pour cette même année, à cet âge et pour ce sexe.
2. Toutes les hypothèses sur l'évolution des quatre composantes démographiques (cf. **Point sur la méthode des composantes**) sont posées au niveau régional pour ensuite être appliquées à chacune des communes. Les résultats vont différer selon les communes car ces dernières ont chacune des caractéristiques démographiques (composition par âge, sexe, ...) différentes, ainsi qu'un historique démographique spécifique. Ces deux paramètres vont déterminer la trajectoire que la population communale pourrait suivre dans les années à venir.

Pour rappel, la composition (structure) de la population est propre à chaque commune. En outre, les 19 communes n'ont pas évolué de la même manière au cours des 15 dernières années (cf. **Figure 23**), même si chacune a connu une augmentation de sa population. Ces 15 dernières années seront la *période de référence* utilisée dans cet exercice de projections démographiques.

De plus, le choix des méthodologies utilisées est **lié à trois facteurs** :

1. La volonté de prendre en compte au mieux la composition et l'évolution passée de la population de chaque commune en utilisant une méthodologie démographique (la méthode des composantes) ;
2. La considération des limites morphologiques des communes ;
3. La prise en compte de la spécificité démographique de certaines communes.

### 1. Méthode des composantes

L'utilisation de la méthode des composantes bénéficie de divers avantages.

Tout d'abord, c'est une méthode de projection démographique qui tient compte de la distribution par âge d'une population donnée et qui permet de la faire évoluer selon des hypothèses déterminées (hypothèses émises sur les quatre composantes de population, à savoir la mortalité, la fécondité, les migrations internes et internationales, cf. **Point sur la méthode des composantes**). Ces dernières sont établies avec pour objectif d'assurer une cohérence démographique globale au sein du modèle.

Ensuite, cette méthodologie est couramment utilisée dans le cadre de projections de population, principalement à des échelles régionale, nationale voire supranationale. La taille de la population de chacune des 19 communes bruxelloises permet d'envisager l'utilisation de cette méthode dans le présent cas.

Enfin, l'exercice de projection du BfP et de Statbel est lui-même réalisé avec cette méthode des composantes. Cela permet de s'approcher au plus près des hypothèses et de la logique de projection au niveau régional sur laquelle les résultats de cet exercice sont recalibrés.

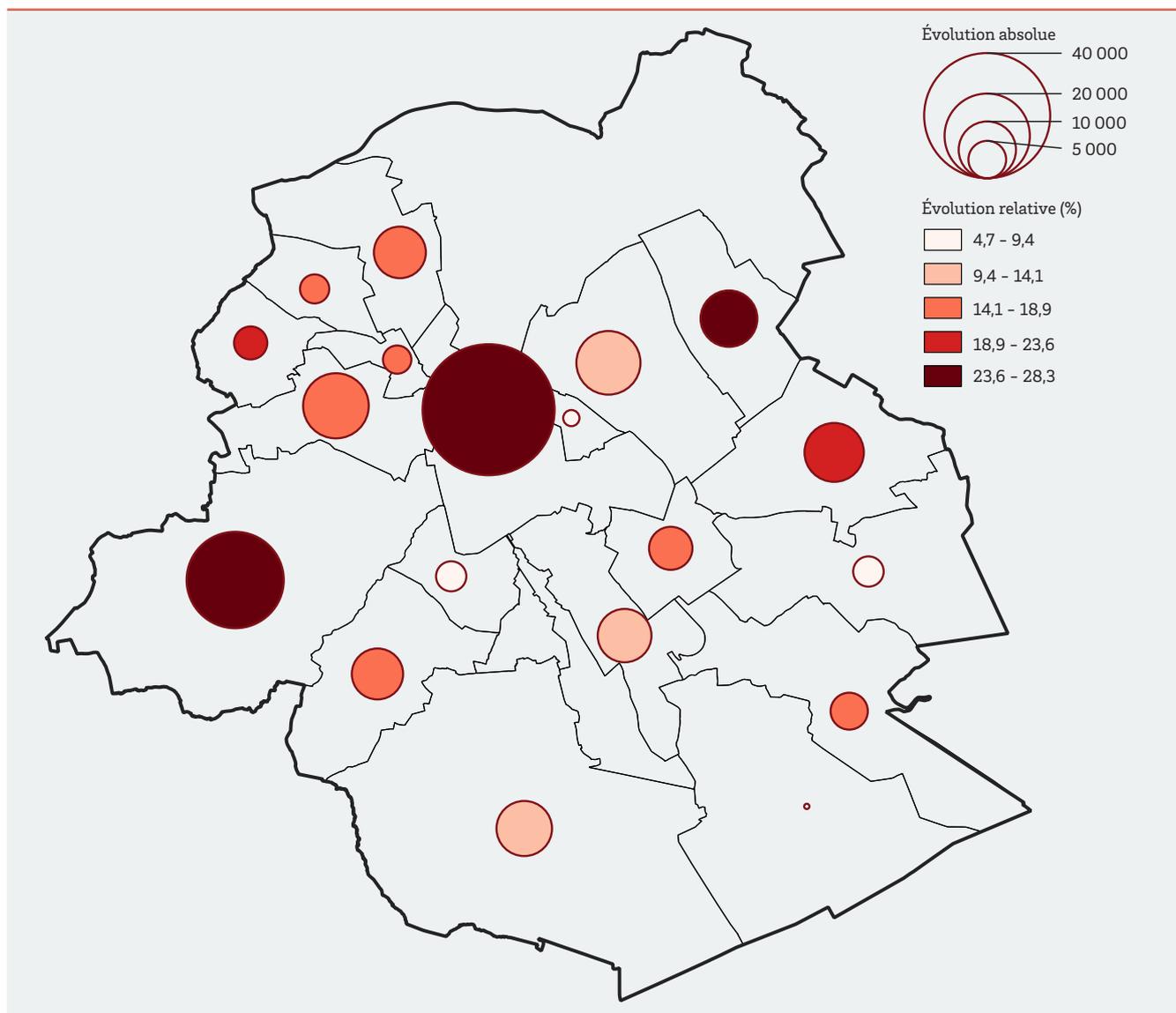
### 2. Contraintes territoriales

La Région bruxelloise est une région urbaine au bâti dense et à la superficie limitée. Dans ce contexte, il est raisonnable de penser que les évolutions démographiques futures résultant de la méthode des composantes pourraient être affectées par les limites du territoire (par exemple, par la répartition géographique du parc du logement).

<sup>1</sup> Les résultats de 2029 sont également disponibles dans les **annexes 1, 2 et 3**.

<sup>2</sup> Pour la méthodologie et les résultats de cet exercice : <https://www.plan.be/fr/publications/perspectives-demographiques-en-belgique-la>

**FIGURE 23 :**  
Évolution (relative et absolue) de la population entre 2009 et 2024



Source : Statbel, calculs IBSA

### 3. Certaines communes sont atypiques

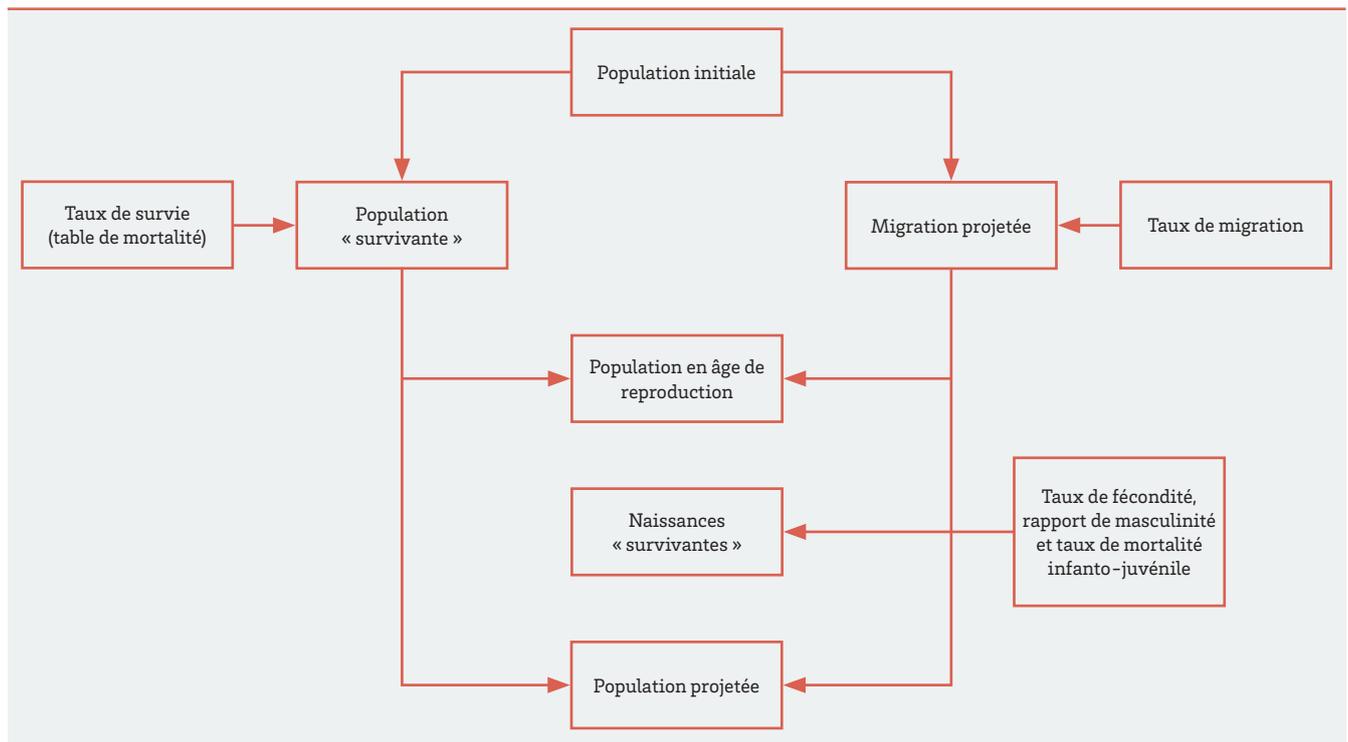
Par ailleurs, certaines communes ont un profil démographique particulier, qui tend à être stable dans le temps. C'est notamment et surtout le cas d'Ixelles, d'Etterbeek et de Saint-Gilles. Ces trois communes sont très attractives auprès des immigrants internationaux européens, dont une grande partie vivent seuls. De ce fait, la pyramide des âges de ces communes est très atypique, avec une grande surreprésentation des jeunes adultes et une sous-représentation des enfants et des personnes âgées. Cette configuration atypique perdure depuis plusieurs décennies (Dehaibe *et al.*, 2016).

Les deux derniers facteurs (2 et 3) imposent l'introduction d'une deuxième méthodologie, celle des parts d'âges constantes (cf. *Méthode des parts d'âges constantes*).

L'exercice de projection a été réalisé en donnant un poids équivalent à chacune des deux méthodes (méthode des composantes et méthode des parts d'âges constantes)<sup>1</sup>. Les premiers résultats de cet exercice sont ensuite lissés pour répondre à la première contrainte, à savoir obtenir des résultats en adéquation avec les perspectives régionales de population publiées par le BfP et Statbel.

<sup>1</sup> D'autres possibilités ont été envisagées, cf. encadré 4.

**FIGURE 24 :**  
Schématisation de la méthode des composantes



Source : Pelletier et Spoorenberg, 2016

## Méthode des composantes

La première méthodologie utilisée pour projeter la population bruxelloise à l'échelle communale est la méthode des composantes. L'avantage de cette méthode est qu'elle permet de faire évoluer la population en tenant compte de sa distribution par âge et par sexe. C'est une méthode qui permet de façonner la population en émettant des hypothèses démographiques sur les 3 composantes de population, à savoir :

- › La mortalité ;
- › La fécondité ;
- › Les migrations (avec une distinction entre la migration interne – appelée « mobilité » dans le programme utilisé dans cet exercice – et la migration internationale).

Chacun des facteurs est décliné par sexe, à l'exception de la fécondité.

Plus concrètement, elle fait évoluer une **population initiale** en tenant compte des taux de migration, des taux de survie et des taux de fécondité. La population initiale, la population issue des naissances et la population issue de migration sont chacune exposées aux risques de décès et aux comportements de fécondité et constituent ensemble la **population projetée** (Pelletier et Spoorenberg, 2016).

## Présentation générale de JanusX

L'outil utilisé pour la projection de population par la méthode des composantes a été créé par Johan Surkyn (VUB). Il s'agit du programme « New JanusX projections », 2023. C'est un programme développé sous format Excel. Il est composé d'une vingtaine d'onglets qui servent à intégrer des données historiques observées et à projeter l'évolution des différentes composantes de l'évolution de la population.

Le programme JanusX aboutit à une projection par classes d'âge quinquennales de 0 à 95 ans et plus<sup>1</sup> et par pas de 5 ans (2024-2029-2034).

## Paramètres des hypothèses

La population initiale va évoluer selon des hypothèses qui portent sur deux paramètres des composantes :

- › L'intensité (ou le *quantum*) : le nombre d'événements démographiques (naissances, décès, migrations) pouvant se produire dans les années à venir ;
- › Le calendrier (ou le *tempo*) : la répartition de ces événements démographiques parmi les classes d'âge.

L'évolution de ces deux paramètres peut être calculée de différentes manières. Parmi les cinq possibilités offertes par le programme, trois méthodes ont été retenues dans le cadre de cet exercice :

- › « Prévisions linéaires » (Linear forecast) : il s'agit du résultat

<sup>1</sup> L'outil permet d'aller jusqu'à 100 ans et plus mais au vu de l'échelle géographique, la classe 100 ans et plus était parfois vide.

d'une régression linéaire calculée sur base des données historiques encodées.

- « Prévisions linéaires décrémentales » (Faded unsmoothed) : cette méthode consiste à faire évoluer les tendances passées avec une intensité plus faible chaque année pour arriver à une certaine stabilisation. Le timing de progression avant stabilisation peut s'encoder en nombre d'années.
- « Choix de l'utilisateur » (User-specified) : cette option permet d'apposer des valeurs calculées indépendamment du programme JanusX.

## Période de référence

Les données encodées portent sur les événements observés durant les années 2009 à 2023, appelée la *période de référence*. Le nombre d'événements est encodé par groupes d'âge quinquennaux et par sexe.

Au sein de cette période de référence, il est possible de pondérer différemment les années pour atténuer ou accentuer l'influence d'une ou plusieurs années. Ainsi, des événements récents ont amené à la pondération de certaines composantes :

- Pour diminuer l'effet de la pandémie de Covid-19 qui a eu des impacts considérables sur le nombre de décès en 2020 (Hermia, 2021), la mortalité a été pondérée à 0,25 en 2020. De fait, projeter une population au départ des taux observés cette année-là pondérés à 1 pourrait mener à une surestimation de la mortalité dans les années à venir.
- Cette pandémie a également entraîné des répercussions sur les migrations internes (Hermia, 2021). Ainsi, le contexte de confinement aurait poussé une partie de la population bruxelloise vers des logements bénéficiant d'un espace extérieur, dont l'offre se trouve plus facilement en dehors de la Région bruxelloise (Hermia, 2023). Dès lors, une pondération a été appliquée aux migrations internes pour les années 2020 et 2021, avec un poids respectivement de 0,75 et 0,5.
- Finalement, la guerre russo-ukrainienne a modifié les comportements migratoires vers la Région bruxelloise. Ainsi, le nombre d'immigrations internationales a augmenté de 29 % en 2022 par rapport à l'année précédente. De ce fait, un poids de 0,25 leur a été attribué en 2022.

Ces pondérations se font par composante **sans distinction possible entre hommes et femmes**. Pour les composantes migratoires, la pondération appliquée sera la même pour les entrées et les sorties, il n'est pas possible de les différencier dans le système.

Le choix de pondération et les hypothèses (cf. **Point suivant**) sont les mêmes pour chacune des communes. Cependant, l'utilisation des données observées (propres à chaque commune) va influencer la manière dont les composantes vont évoluer dans le futur.

## Détail des choix pour chacune des composantes

Bien que les projections publiées portent sur les années 2024 à 2034, soit un horizon de projection de 10 ans, certaines hypothèses ont été pensées sur des perspectives plus lointaines. En effet, l'horizon des hypothèses concernant la fécondité et les composantes migratoires va de 20 ans (jusqu'en 2044) à 46 ans (jusqu'en 2070).

### Encadré 2 : Hypothèses des perspectives démographiques du Bureau fédéral du Plan

L'exercice de projection démographique par méthode des composantes réalisé par le BfP et Statbel en 2025 est au cœur de l'exercice décrit ici. D'une part, les résultats sont ajustés (cf. le **programme Annuals**) pour obtenir le même effectif de population au niveau de la Région bruxelloise. D'autre part, certaines hypothèses ont été pensées sur base du modèle du BfP et de Statbel, voire utilisent les résultats de leurs perspectives. Cet encadré reprend brièvement les choix d'évolution posés par le BfP et Statbel sur les quatre composantes démographiques.

**Fécondité** : L'évolution de la fécondité a été déterminée à moyen terme par les résultats du modèle ReNaissance<sup>1</sup> de l'Université d'Anvers et à long terme sur base d'avis d'experts. Ces méthodologies se complètent et prévoient une légère reprise de la fécondité suivie d'une stabilisation.

**Mortalité** : Les tendances observées depuis 1992 devraient se poursuivre, avec un ralentissement progressif du progrès de l'espérance de vie.

**Migrations internationales** : Les hypothèses sur les migrations internationales sont différenciées selon trois groupes de pays, qui se distinguent par leurs motifs d'immigration. Le premier groupe est composé des 13 premiers états membres de l'Union Européenne (UE-14 sans la Belgique). Ce groupe est caractérisé par une proximité géographique avec la Belgique et un attrait pour les emplois, notamment liés aux institutions internationales. Leur immigration est stable et maintenue constante sur l'horizon de projection.

Le deuxième groupe est constitué des « nouveaux » états membres de l'UE (adhésion postérieure à l'an 2000), dont la motivation principale était de migrer vers la Belgique pour des raisons économiques. Ce comportement s'est atténué avec le temps et le nombre d'immigrations en provenance de ces pays est en déclin.

Le dernier groupe prend en compte tous les pays hors de l'UE. Il s'agit principalement de flux migratoires qui ont pour but un regroupement familial ou une demande d'asile. Ce sont des comportements nettement plus impré-

<sup>1</sup> Plus d'informations sur le modèle ReNaissance sont disponibles sur ce site : <https://www.plan.be/fr/publications/revision-la-baisse-de-lhypothese-de-fecondite-long>

visibles, étroitement liés au contexte géopolitique international. L'immigration de ce groupe a été projetée selon le taux d'immigration moyen de 2000 à 2023. A cela, s'ajoute le flux entrant des Ukrainiens dont l'intensité a été calculée à part.

L'émigration de ces trois groupes suivrait la tendance d'immigration avec un décalage de 6 ans.

**Migrations internes :** Le modèle prend en compte les tendances actuelles et les poursuit. Par exemple, le solde migratoire très négatif de la RBC est maintenu comme tel sur l'horizon de projection.

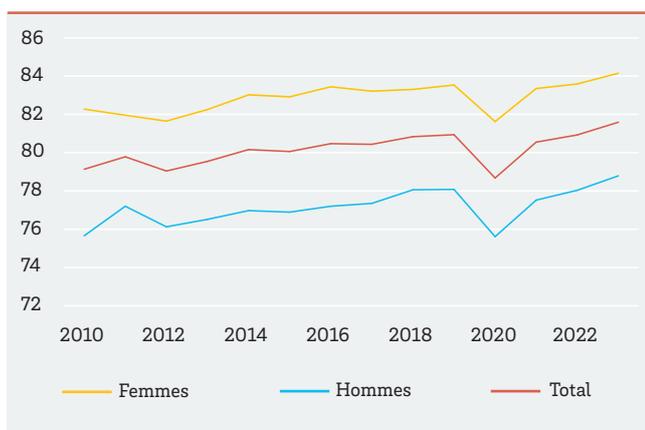
Pour plus de détails, cf. les documents suivants : « **Forecast Short DP24** » (BfP et Statbel, 2025) et « **Perspectives démographiques 2020-2070** » (BfP et Statbel, 2021).

## Mortalité

La mortalité est prise en considération dans le modèle des composantes au travers des tables de mortalité. La table de mortalité est un outil qui permet de déterminer la vitesse à laquelle une population, ici hypothétique, passe de la naissance au décès (Preston *et al.*, 2001). Elle établit un calendrier de la mortalité au travers de la probabilité de décéder à chaque âge, soit le quotient de mortalité. Il résulte de cette table l'espérance de vie à la naissance d'une population, si elle connaissait tout au long de sa vie la mortalité du moment.

Durant la période de référence, l'espérance de vie à la naissance est à la hausse en Région bruxelloise. Elle était de 79,97 ans en 2010 pour l'ensemble de la population bruxelloise et de 82,14 ans en 2023. L'espérance de vie à la naissance reste plus élevée pour les femmes.

**FIGURE 25 :**  
Évolution de l'espérance de vie à la naissance, Région de Bruxelles-capitale, 2010-2023



Source : Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)

Cet indicateur étant conjoncturel, le nombre important de décès lors de la pandémie de Covid-19 l'a fait chuter en 2020.

Dans un exercice de projection, des tables-types sont intégrées pour rendre compte du calendrier probable de la mortalité d'une population. Des tables-types de mortalité ont été calculées dans le cadre de ce Cahier. Elles sont construites au départ des quotients de mortalité projetés par le BfP<sup>1</sup>. Cela donne comme résultat des tables-types de mortalité au plus près du comportement de mortalité de la population bruxelloise.

L'hypothèse posée concernant l'évolution de la mortalité est de poursuivre la tendance observée au cours de la période de référence. C'est la méthode de « prévisions linéaires décroissantes » qui a été appliquée, elle prolonge le comportement passé de manière linéaire et décroissante. C'est-à-dire que l'espérance de vie devrait continuer à augmenter pendant les dix prochaines années, mais de manière de plus en plus lente au fil du temps. Ce choix rejoint l'hypothèse posée par le BfP et Statbel.

## Fécondité

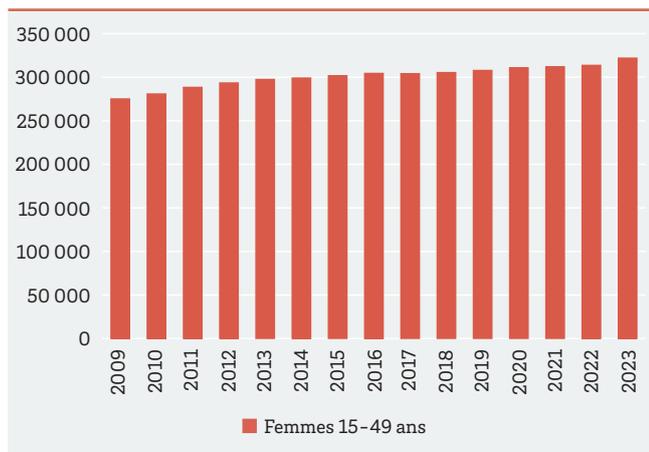
Le nombre de naissances en Région bruxelloise connaît une baisse continue depuis l'année 2014. Le nombre de naissances est lié à deux facteurs : le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et le nombre moyen d'enfants qu'ont ces femmes.

Le nombre de femmes en âge de donner naissance, c'est-à-dire âgées entre 15 et 49 ans, est en augmentation. En effet, durant l'année 2014, la RBC comptait 18 514 naissances et 299 259 femmes en âge d'avoir des enfants. En 2023, le nombre de naissances était de 13 987 et les femmes en âge de procréer étaient au nombre de 322 109.

C'est donc **une baisse de la fécondité** qui engendre la baisse du nombre de naissances. Ce comportement de fécondité est illustré par l'**indice conjoncturel de fécondité (ICF)**. Il représente le nombre d'enfants qu'une femme aurait au cours de sa vie féconde (15 à 49 ans) si elle connaissait à chaque âge la fécondité observée au cours de l'année considérée. Il se calcule en additionnant les taux de fécondité par âge. Le taux de fécondité par âge est le rapport entre le nombre de naissances des mères d'un âge donné et le nombre de femmes ayant cet âge (Wertz *et al.*, 2025). Cet indicateur peut connaître de fortes variations par son caractère conjoncturel.

<sup>1</sup> Les explications détaillées de cette méthode sont décrites dans le working paper du BfP : [https://www.plan.be/sites/default/files/documents/WP\\_200918\\_MIX.pdf](https://www.plan.be/sites/default/files/documents/WP_200918_MIX.pdf)

**FIGURE 26 :**  
Évolution du nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans en Région de Bruxelles-Capitale, de 2009 à 2023



Source : IBSA & Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)

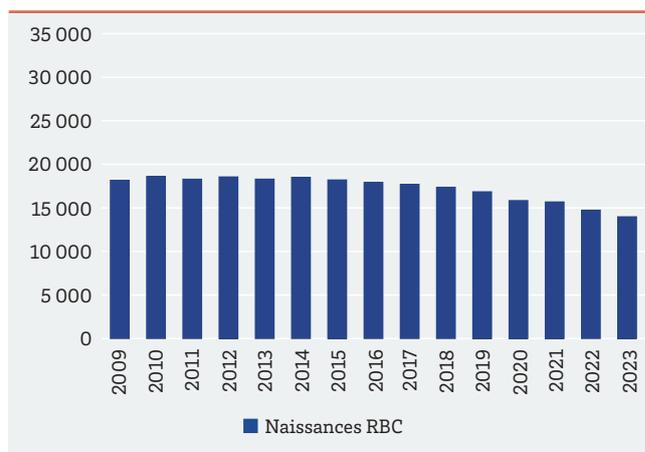
Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse du nombre moyen d'enfants par femme, parmi lesquels un contexte mondial incertain (économique, géopolitique, climatique, ...) et une fécondité plus tardive (Wertz *et al.*, 2025). C'est ce dernier facteur qui est à la base des hypothèses de fécondité du modèle de projection. L'âge moyen à la maternité a tendance à augmenter. Le paysage bruxellois est donc actuellement composé de femmes en âge de procréer qui ont déjà eu leurs enfants et de jeunes femmes qui en auront à des âges plus élevés. Cela peut laisser penser qu'après une baisse continue du nombre de naissances, un effet rebond pourrait être observé (Wertz *et al.*, 2025).

**FIGURE 28 :**  
Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité, en Région de Bruxelles-Capitale, 2009-2023



Source : Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)

**FIGURE 27 :**  
Nombre de naissances en Région de Bruxelles-Capitale, de 2009 à 2023



Source : IBSA & Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)

Dès lors, le modèle de projection a été construit en deux temps. D'une part, les tendances observées entre 2009 et 2023 – sans pondération – se poursuivraient sur les cinq prochaines années (de 2024 à 2028). Dans un deuxième temps, pour illustrer l'effet rebond qui pourrait s'opérer, le modèle table sur une légère reprise de la fécondité entre 2028 et 2044. De plus, la population en âge de donner naissance, dans ce deuxième temps, serait celle du boom des naissances des années 2000 (Hermia, 2020).

Plus concrètement, le niveau de fécondité projeté en 2044 est celui que connaîtrait la commune en 2026 si la tendance de la période de référence se prolongeait de manière linéaire. Le calendrier de 2044 est calculé de la même manière.

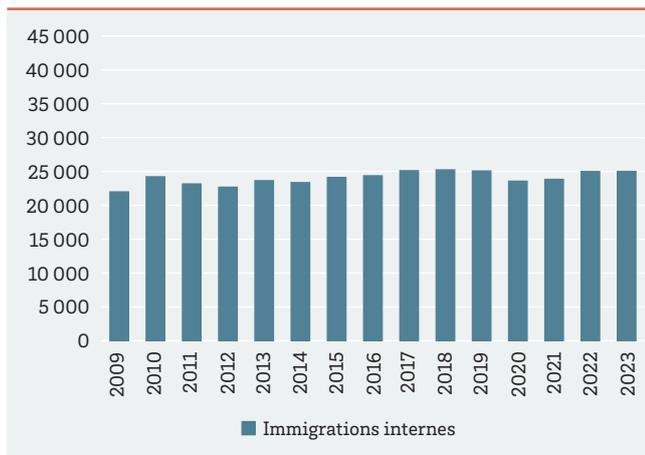
Le calendrier de départ est le résultat d'une projection linéaire sur base du calendrier de la période de référence. Au vu du vieillissement de l'âge à la maternité<sup>1</sup>, la projection des taux de fécondité de certaines communes a donné des résultats négatifs pour les jeunes groupes d'âge. En effet, le taux de fécondité aux classes d'âge de 15 à 19 ans sont déjà proches de zéro. Poursuivre leur diminution reviendrait à recenser des effectifs négatifs pour cette classe d'âge. Pour celle-ci, la décroissance au rythme des quinze dernières années n'est donc plus possible. Le taux de fécondité a dès lors été bloqué à zéro.

### Migrations internes

La migration interne est à appréhender à plusieurs niveaux. Tout d'abord, elle inclut les migrations entre la Région de Bruxelles-Capitale et les deux autres régions du pays. Sur toute la période de référence, le solde migratoire interne de la RBC est négatif. Alors que l'immigration vers la Région bruxelloise tend à se stabiliser, le nombre d'émigrations est plutôt à la hausse.

<sup>1</sup> De fait, en RBC, l'âge moyen à la maternité (tous rangs confondus) était de 30,6 ans en 2009 et de 32,3 ans en 2023. Les données sont disponibles à l'adresse suivante : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/natalite-et-fecondite#figures>

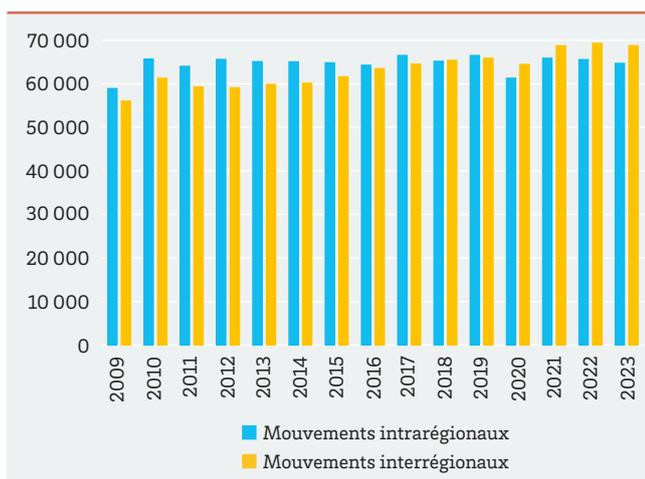
**FIGURE 29 :**  
Évolution du nombre d’immigrations internes, 2009-2023



Source : IBSA & Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)

Ensuite, pour prendre en compte l’ensemble du *comportement migratoire* de chaque commune, il faut également intégrer toutes les migrations intercommunales au sein même de la Région bruxelloise. De fait, il y a une grande mobilité résidentielle à l’intérieur de la Région. Pour exemple, en 2023, près de 69 000 migrations sont observées entre la Région de Bruxelles-Capitale et les deux autres régions du pays et près de 65 000, entre les 19 communes au sein même de la Région. Ainsi, en 2023, il y a presque autant de migrations intercommunales au sein de la RBC que de migrations entre la RBC et les deux autres régions.

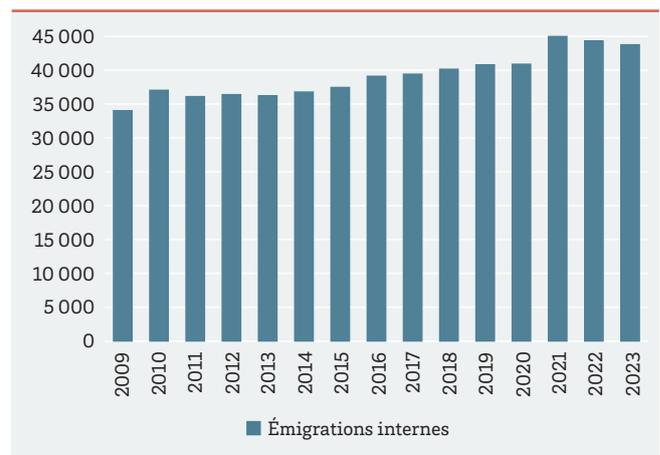
**FIGURE 31 :**  
Évolution du nombre de mouvements intra- et interrégionaux, 2009-2023



Source : IBSA & Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)

Il est important de noter que certaines communes ont un solde migratoire interrégional négatif alors qu’il est positif en intrarégional. Par exemple, au total, la commune d’Anderlecht enregistre un peu plus de 16 500 migrations internes à la Belgique<sup>1</sup>, c’est-à-dire des migrations interrégionales et

**FIGURE 30 :**  
Évolution du nombre d’émigrations internes, 2009-2023



Source : IBSA & Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)

intercommunales au sein de la RBC. Au niveau interrégional, en 2023, le solde est déficitaire pour Anderlecht et elle perd 2 325 habitants au profit de la Wallonie ou de la Flandre. Cependant, au niveau intercommunal au sein de la RBC, Anderlecht est bénéficiaire par rapport aux autres communes de la Région et la commune gagne 1 250 habitants.

Les migrations intercommunales au sein de la RBC sont fortement liées à des facteurs d’attractivité/répulsivité de chacune des 19 communes.

Pour l’évolution des migrations internes, le choix s’est posé sur une **convergence du comportement** de chaque commune vers le comportement que connaîtrait l’entièreté de la Région en 2070, selon les projections du BfP et de Statbel (voir encadré 3). L’hypothèse est que la RBC continuerait globalement à perdre des habitants au profit des deux autres régions (voir encadré 2).

<sup>1</sup> Les migrations intracommunales ne sont pas prises en compte. Elles n’influencent pas l’évolution de la population d’une commune.

### Encadré 3 : Convergence migratoire

Tant pour les migrations internes qu'internationales, l'hypothèse posée est appelée la **convergence migratoire**. Le principe est que, pour chaque commune, l'intensité et le calendrier migratoires tendraient vers l'intensité et le calendrier migratoires que connaîtrait la Région dans son ensemble en 2070 selon l'exercice 2025 des perspectives de population du BfP et de Statbel.

Cette hypothèse connaît des limites. En effet, chaque commune a ses caractéristiques propres. Dès lors, il y aura toujours des différences d'attractivité/répulsivité entre les 19 communes bruxelloises. Cependant, les divergences d'évolution sont très difficiles à prévoir, surtout en matière de migration. C'est pourquoi, pour réduire les incertitudes, le choix s'est posé sur un comportement uniforme à très long terme. Au vu de l'horizon de convergence (2070), les différences d'attractivité/répulsivité entre les 19 communes sont encore présentes dans les résultats publiés dans le cadre de cet exercice (2034).

L'autre limite de la convergence à la valeur régionale ne concerne que les migrations internes. Dans cette hypothèse, les mouvements intrarégionaux ne sont plus pris en compte, ce qui diminue de moitié l'intensité migratoire à l'horizon 2070. À nouveau, en 2034, la convergence ne serait pas encore observée. Les différentes communes commenceraient seulement à tendre vers le même comportement migratoire.

L'horizon de projection des migrations internes est différent pour chacun des deux paramètres (intensité et calendrier). La dernière année de projection en ce qui concerne l'intensité est l'année 2070. Pour le calendrier il s'agit de l'année 2044, dernière année disponible dans le programme JanusX.

Le calendrier de départ est le résultat d'une projection linéaire sur base du calendrier de la période de référence, et il est propre à chaque commune. Etant donné que l'hypothèse sur l'intensité migratoire ne prend pas en compte les mouvements intrarégionaux, il a été décidé d'utiliser comme calendrier pour l'année 2044 le calendrier que connaît la Région en 2023 (dernière année d'observation). Il est identique pour toutes les communes.

## Migrations internationales

Durant toute la période de référence, le solde migratoire international est positif sur l'ensemble de la RBC. À quelques exceptions près, il l'est également pour toutes les communes prises séparément. Même si l'intensité varie fortement en fonction des communes et des années, la tendance globale reste donc la même.

Comme pour les perspectives d'évolution des migrations internes, l'hypothèse quant à l'évolution des migrations internationales est que chaque commune convergerait à l'horizon 2070 vers un comportement similaire à celui de l'entièreté de la Région.

À nouveau, l'horizon de projection des migrations internationales est différent pour chacun des deux paramètres (intensité et calendrier). La dernière année de projection en ce qui concerne l'intensité est l'année 2070. Pour le calendrier il s'agit de l'année 2044, dernière année disponible dans le programme JanusX.

Il a été considéré que le calendrier de migrations en début de projection corresponde à une projection linéaire des tendances passées, il est donc propre à chaque commune. En ce qui concerne le calendrier de 2044, étant donné que l'hypothèse est à la convergence, le calendrier retenu est celui que connaîtrait la Région en 2044 selon les projections du BfP et de Statbel. Il sera identique pour chacune des communes.

**FIGURE 32 :**  
Évolution du nombre d'immigrations internationales, 2009-2023



Source : IBSA & Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)

## Méthode des parts d'âges constantes

Cette deuxième méthodologie, qui permet d'appréhender les réalités morphologiques communales ainsi que la spécificité démographique de chacune des communes, consiste à maintenir constantes, au sein de la population, la part communale de chaque âge dans le total régional du sexe concerné. Concrètement, la population par âge et sexe de chaque commune a été divisée par la population régionale totale de ce sexe. Ensuite, la proportion issue de ce calcul est appliquée à la population projetée au niveau régional pour obtenir un nombre de personnes par âge, par commune.

Par exemple, en 2024, il y a 577 hommes de 52 ans dans la commune d'Uccle. Cela représente 0,09 % du nombre total d'hommes en RBC pour cette même année. Cette même proportion a été appliquée au nombre total d'hommes de la Région pour les années projetées, afin qu'il y ait toujours 0,09 % de la population masculine bruxelloise âgée de 52 ans à Uccle.

Étant donné que ce calcul est effectué d'une part pour les hommes, d'autre part pour les femmes, cela implique que la proportion d'hommes et de femmes au sein de la Région ne sera pas figée sur les années projetées.

**FIGURE 33 :**  
Évolution du nombre d'émigrations internationales, 2009-2023



Source : IBSA & Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)

## Combinaison des deux méthodes

Les deux méthodes (méthode des composantes et méthode des parts d'âge constantes) ont été utilisées pour l'exercice. Pour combiner les deux méthodes, une pondération de 0,5 a été attribuée à chacune d'elles. Elles ont donc un poids identique à cette étape de l'exercice de projection. La combinaison de ces deux méthodes permet d'obtenir des résultats qualifiés d'*intermédiaires*.

## Application du programme Annuals

Finalement, pour faire concorder les résultats de la projection avec les résultats des projections du BfP et de Statbel au niveau régional, un dernier programme a été appliqué aux *résultats intermédiaires*. Il s'agit de l'outil « Annuals », également développé par Johan Surkyn (VUB), qui a trois finalités :

- › D'une part, de ventiler la population par classes d'âge quinquennales en population par année d'âge ;
- › Ensuite, d'interpoler la population projetée par 5 ans en une population projetée annuellement ;
- › Enfin, d'ajuster les projections à celles du Bureau fédéral du Plan et de Statbel. Dès lors, après application du programme Annuals, la somme des projections communales, par année et par âge, est égale à la population projetée par le Bureau fédéral du Plan et Statbel au niveau régional.

L'application de ce programme Annuals aux *résultats intermédiaires* permet d'aboutir aux résultats présentés dans la **partie résultats de ce cahier**.

### Encadré 4 : Pistes à suivre

Dans le futur, d'autres options pourraient être explorées pour prendre en compte la diversité des communes.

En effet, dans ce Cahier, les deux techniques utilisées avant lissage ont un poids identique dans les résultats finaux. Cependant, si certaines communes ont une structure par âge stable depuis quelques années, d'autres continuent encore d'évoluer. Dès lors, les prochains exercices pourraient prendre en compte ces disparités et adapter la pondération des deux méthodologies.

Une autre possibilité, probablement plus complexe à réaliser, serait d'intégrer directement les réalités morphologiques à la projection par composantes.

# EN RÉSUMÉ

Selon les dernières projections démographiques du BfP et de Statbel, publiées en février 2025, la Région de Bruxelles-Capitale connaîtrait une très légère augmentation de sa population de 2024 à 2026, et une légère diminution à partir de 2028. Il en résulte qu'entre 2024 et 2034, la Région perdrait 2 400 habitants, ce qui correspond à une très légère baisse (-0,2 %).

L'objectif de ce Cahier de l'IBSA était de partir de ce constat régional et de le ventiler pour chacune des 19 communes bruxelloises, par âge et par sexe. Pour ce faire, deux méthodologies complémentaires ont été mises en œuvre :

- › D'une part, la méthode des composantes, assez classique en démographie, et utilisée par le BfP et par Statbel dans leur exercice réalisé chaque année, et qui tient notamment compte de l'historique récent de la natalité, de la mortalité et des migrations (internes et internationales) de chaque commune ;
- › D'autre part, la méthode des parts d'âge constantes permet notamment d'appréhender les limites imposées par la densité déjà très élevée de la Région. Cette méthode consiste à maintenir constantes, au sein de la population régionale, la part communale de chaque âge dans le total régional du sexe concerné.

Les résultats présentés dans ce Cahier de l'IBSA sont issus d'une pondération identique de chacune de ces deux méthodes tout en se calibrant sur les résultats du dernier exercice de projection du Bureau fédéral du Plan et de Statbel, publié en février 2025.

Ainsi, dix communes connaîtraient une croissance de leur population entre 2024 et 2034, parfois minime, et jusqu'à +7 % et +3 200 habitants dans le cas de la commune d'Evere. À l'inverse, neuf communes verraient leur population diminuer, parfois très légèrement, et jusqu'à -10 % à Saint-Josse-ten-Noode et jusqu'à -5 800 habitants à Schaerbeek.

Ces évolutions entre 2024 et 2034 seraient très différentes selon les communes et les groupes d'âges concernés. Ce serait plus particulièrement le cas pour les enfants, les adolescents et les personnes âgées, avec pour conséquence des besoins en infrastructure *ad hoc* différenciés au sein de l'espace communal bruxellois (crèches, écoles, maisons de repos).

# ANNEXES

## ANNEXE 1. TABLEAU D'ÉVOLUTIONS COMMUNALES, PAR SEXE (2024, 2029 ET 2034)

**TABLEAU 2 :**

Projection de la population par sexe et par commune (2024, 2029 et 2034)

	Femmes 2024	Hommes 2024	Total 2024	Femmes 2029	Hommes 2029	Total 2029	Femmes 2034	Hommes 2034	Total 2034
Anderlecht	63 440	63 141	<b>126 581</b>	64 092	63 651	<b>127 743</b>	64 254	63 975	<b>128 229</b>
Auderghem	18 502	16 848	<b>35 350</b>	18 549	16 591	<b>35 140</b>	18 355	16 221	<b>34 575</b>
Berchem- Sainte-Agathe	13 267	12 520	<b>25 787</b>	13 406	12 540	<b>25 946</b>	13 378	12 371	<b>25 749</b>
Bruxelles	96 509	100 319	<b>196 828</b>	97 721	101 179	<b>198 900</b>	98 519	101 472	<b>199 991</b>
Etterbeek	25 881	23 894	<b>49 775</b>	26 351	24 094	<b>50 445</b>	26 588	24 185	<b>50 773</b>
Evere	23 376	21 858	<b>45 234</b>	24 001	23 008	<b>47 009</b>	24 412	24 004	<b>48 415</b>
Forest	29 896	28 148	<b>58 044</b>	30 731	28 303	<b>59 034</b>	31 106	28 103	<b>59 209</b>
Ganshoren	13 255	12 309	<b>25 564</b>	13 293	12 524	<b>25 818</b>	13 177	12 540	<b>25 717</b>
Ixelles	46 256	43 022	<b>89 278</b>	48 159	41 709	<b>89 869</b>	49 687	40 472	<b>90 158</b>
Jette	27 928	26 179	<b>54 107</b>	27 665	26 456	<b>54 120</b>	27 238	26 578	<b>53 817</b>
Koekelberg	11 330	11 318	<b>22 648</b>	11 645	11 576	<b>23 221</b>	11 841	11 741	<b>23 583</b>
Molenbeek- Saint-Jean	49 467	48 898	<b>98 365</b>	49 221	47 855	<b>97 075</b>	48 487	46 614	<b>95 101</b>
Saint-Gilles	24 671	24 622	<b>49 293</b>	23 885	23 811	<b>47 696</b>	22 976	22 846	<b>45 822</b>
Saint-Josse	12 843	14 052	<b>26 895</b>	12 139	13 373	<b>25 512</b>	11 476	12 660	<b>24 135</b>
Schaerbeek	65 752	64 653	<b>130 405</b>	65 382	62 834	<b>128 216</b>	64 077	60 463	<b>124 541</b>
Uccle	46 432	40 374	<b>86 806</b>	47 442	40 768	<b>88 210</b>	47 800	40 688	<b>88 488</b>
Watermael- Boitsfort	13 639	11 656	<b>25 295</b>	13 486	11 496	<b>24 982</b>	13 177	11 214	<b>24 392</b>
Woluwe- Saint-Lambert	32 390	28 381	<b>60 771</b>	33 374	28 881	<b>62 255</b>	33 996	29 151	<b>63 147</b>
Woluwe- Saint-Pierre	22 564	20 007	<b>42 571</b>	22 277	19 880	<b>42 157</b>	21 761	19 545	<b>41 306</b>
Région de Bruxelles- Capitale	637 398	612 199	<b>1 249 597</b>	642 819	610 528	<b>1 253 347</b>	642 305	604 843	<b>1 247 148</b>

## ANNEXE 2. TABLEAU D'ÉVOLUTION RÉGIONALE PAR TRANCHE D'ÂGE (2024, 2029 ET 2034)

**TABLEAU 3 :**

Projection de la population régionale par tranche d'âges (2024, 2029, 2034)

Région de Bruxelles-Capitale	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	43 074	2 977	7 %	46 051	1 001	2 %	47 052	9 %
3-5 ans	45 313	-6 381	-14 %	38 932	3 713	10 %	42 645	-6 %
6-11 ans	92 808	-10 818	-12 %	81 990	-8 127	-10 %	73 863	-20 %
12-17 ans	90 755	-1 728	-2 %	89 027	-9 209	-10 %	79 818	-12 %
18-29 ans	222 853	7 531	3 %	230 384	1 931	1 %	232 315	4 %
30-44 ans	295 224	-4 845	-2 %	290 379	-4 658	-2 %	285 721	-3 %
45-64 ans	296 447	6 023	2 %	302 470	-2 555	-1 %	299 915	1 %
65-79 ans	116 826	7 645	7 %	124 471	7 443	6 %	131 914	13 %
80 ans et plus	46 297	3 346	7 %	49 643	4 262	9 %	53 905	16 %
<b>Total</b>	<b>1 249 597</b>	<b>3 750</b>	<b>0,3 %</b>	<b>1 253 347</b>	<b>-6 199</b>	<b>-0,5 %</b>	<b>1 247 148</b>	<b>-0,2 %</b>

## ANNEXE 3. TABLEAUX D'ÉVOLUTIONS COMMUNALES PAR TRANCHE D'ÂGE (2024, 2029 ET 2034)

### TABLEAUX 4 À 21 :

Projections de la population par tranche d'âges et par commune (2024, 2029, 2034)

Anderlecht	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	5 045	517	10 %	5 562	183	3 %	5 745	14 %
3-5 ans	5 625	-856	-15 %	4 769	475	10 %	5 243	-7 %
6-11 ans	11 116	-1 094	-10 %	10 022	-844	-8 %	9 177	-17 %
12-17 ans	10 695	84	1 %	10 779	-1 001	-9 %	9 778	-9 %
18-29 ans	21 418	1 288	6 %	22 706	661	3 %	23 366	9 %
30-44 ans	27 534	-735	-3 %	26 799	-193	-1 %	26 606	-3 %
45-64 ans	29 688	906	3 %	30 594	-99	0 %	30 495	3 %
65-79 ans	10 939	926	8 %	11 865	1 042	9 %	12 907	18 %
80 ans et plus	4 521	127	3 %	4 648	263	6 %	4 910	9 %
Total	126 581	1 162	0,9 %	127 743	487	0,4 %	128 229	1,3 %

Auderghem	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	1 039	80	8 %	1 119	-12	-1 %	1 107	7 %
3-5 ans	1 183	-194	-16 %	989	81	8 %	1 070	-10 %
6-11 ans	2 613	-319	-12 %	2 294	-308	-13 %	1 987	-24 %
12-17 ans	2 528	-16	-1 %	2 512	-248	-10 %	2 265	-10 %
18-29 ans	5 635	14	0 %	5 649	65	1 %	5 714	1 %
30-44 ans	7 811	-247	-3 %	7 564	-323	-4 %	7 242	-7 %
45-64 ans	8 694	142	2 %	8 836	-125	-1 %	8 711	0 %
65-79 ans	4 054	172	4 %	4 226	106	3 %	4 332	7 %
80 ans et plus	1 793	157	9 %	1 950	197	10 %	2 147	20 %
Total	35 350	-210	-0,6 %	35 140	-565	-1,6 %	34 575	-2,2 %

Berchem-Sainte-Agathe	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	942	117	12 %	1 059	12	1 %	1 071	14 %
3-5 ans	1 067	-143	-13 %	924	74	8 %	997	-7 %
6-11 ans	2 182	-202	-9 %	1 980	-178	-9 %	1 802	-17 %
12-17 ans	2 119	1	0 %	2 120	-178	-8 %	1 943	-8 %
18-29 ans	3 960	186	5 %	4 146	48	1 %	4 194	6 %
30-44 ans	5 153	-152	-3 %	5 001	-132	-3 %	4 869	-6 %
45-64 ans	6 331	128	2 %	6 459	-112	-2 %	6 347	0 %
65-79 ans	2 874	181	6 %	3 055	181	6 %	3 237	13 %
80 ans et plus	1 159	43	4 %	1 202	88	7 %	1 290	11 %
Total	25 787	159	0,6 %	25 946	-196	-0,8 %	25 749	-0,1 %

Bruxelles	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	6 843	217	3 %	7 060	242	3 %	7 301	7 %
3-5 ans	7 069	-775	-11 %	6 294	561	9 %	6 855	-3 %
6-11 ans	14 670	-2 060	-14 %	12 610	-1 070	-8 %	11 540	-21 %
12-17 ans	14 104	-34	0 %	14 070	-1 685	-12 %	12 385	-12 %
18-29 ans	38 549	2 092	5 %	40 641	907	2 %	41 547	8 %
30-44 ans	48 052	-472	-1 %	47 580	417	1 %	47 997	0 %
45-64 ans	45 824	1 160	3 %	46 984	-292	-1 %	46 692	2 %
65-79 ans	16 040	1 437	9 %	17 477	1 315	8 %	18 792	17 %
80 ans et plus	5 677	509	9 %	6 186	697	11 %	6 882	21 %
Total	196 828	2 072	1,1 %	198 900	1 091	0,5 %	199 991	1,6 %

Etterbeek	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	1 549	148	10 %	1 697	102	6 %	1 799	16 %
3-5 ans	1 460	-171	-12 %	1 289	212	16 %	1 501	3 %
6-11 ans	2 687	-317	-12 %	2 370	-162	-7 %	2 208	-18 %
12-17 ans	2 423	-73	-3 %	2 350	-206	-9 %	2 144	-12 %
18-29 ans	11 002	164	1 %	11 166	-17	0 %	11 149	1 %
30-44 ans	14 071	401	3 %	14 472	54	0 %	14 525	3 %
45-64 ans	11 099	119	1 %	11 218	-62	-1 %	11 156	1 %
65-79 ans	4 034	294	7 %	4 328	226	5 %	4 554	13 %
80 ans et plus	1 450	104	7 %	1 554	182	12 %	1 736	20 %
Total	49 775	670	1,3 %	50 445	328	0,6 %	50 773	2,0 %

Evree	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	1 670	137	8 %	1 807	26	1 %	1 833	10 %
3-5 ans	1 780	-232	-13 %	1 548	139	9 %	1 687	-5 %
6-11 ans	3 689	-223	-6 %	3 466	-325	-9 %	3 141	-15 %
12-17 ans	3 400	139	4 %	3 539	-153	-4 %	3 386	0 %
18-29 ans	6 747	468	7 %	7 215	534	7 %	7 749	15 %
30-44 ans	10 906	368	3 %	11 274	114	1 %	11 388	4 %
45-64 ans	10 378	634	6 %	11 012	641	6 %	11 653	12 %
65-79 ans	4 482	307	7 %	4 789	301	6 %	5 090	14 %
80 ans et plus	2 182	177	8 %	2 359	130	6 %	2 489	14 %
Total	45 234	1 775	3,9 %	47 009	1 407	3,0 %	48 415	7,0 %

Forest	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	2 079	237	11 %	2 316	69	3 %	2 385	15 %
3-5 ans	2 171	-301	-14 %	1 870	233	12 %	2 103	-3 %
6-11 ans	4 245	-404	-10 %	3 841	-350	-9 %	3 491	-18 %
12-17 ans	3 984	-68	-2 %	3 916	-339	-9 %	3 577	-10 %
18-29 ans	9 008	411	5 %	9 419	3	0 %	9 422	5 %
30-44 ans	14 898	80	1 %	14 978	-178	-1 %	14 799	-1 %
45-64 ans	14 165	621	4 %	14 786	139	1 %	14 925	5 %
65-79 ans	5 420	285	5 %	5 705	448	8 %	6 153	14 %
80 ans et plus	2 074	129	6 %	2 203	151	7 %	2 354	13 %
Total	58 044	990	1,7 %	59 034	175	0,3 %	59 209	2,0 %

Ganshoren	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	952	122	13 %	1 074	-4	0 %	1 071	12 %
3-5 ans	1 038	-161	-16 %	877	85	10 %	962	-7 %
6-11 ans	2 035	-174	-9 %	1 861	-184	-10 %	1 678	-18 %
12-17 ans	2 011	-50	-2 %	1 961	-173	-9 %	1 788	-11 %
18-29 ans	3 635	333	9 %	3 968	147	4 %	4 115	13 %
30-44 ans	5 432	-152	-3 %	5 280	-201	-4 %	5 078	-7 %
45-64 ans	6 287	139	2 %	6 426	-22	0 %	6 404	2 %
65-79 ans	2 958	143	5 %	3 101	186	6 %	3 287	11 %
80 ans et plus	1 216	53	4 %	1 269	65	5 %	1 334	10 %
Total	25 564	254	1,0 %	25 818	-101	-0,4 %	25 717	0,6 %

Ixelles	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	2 373	340	14 %	2 713	278	10 %	2 991	26 %
3-5 ans	2 219	-306	-14 %	1 913	416	22 %	2 329	5 %
6-11 ans	4 023	-536	-13 %	3 487	-220	-6 %	3 267	-19 %
12-17 ans	3 873	60	2 %	3 933	-457	-12 %	3 476	-10 %
18-29 ans	21 879	-23	0 %	21 856	-137	-1 %	21 718	-1 %
30-44 ans	25 559	253	1 %	25 812	-18	0 %	25 794	1 %
45-64 ans	19 272	111	1 %	19 383	-208	-1 %	19 175	-1 %
65-79 ans	7 442	373	5 %	7 815	331	4 %	8 146	9 %
80 ans et plus	2 638	320	12 %	2 958	304	10 %	3 262	24 %
Total	89 278	591	0,7 %	89 869	289	0,3 %	90 158	1,0 %

Jette	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	2 069	150	7 %	2 219	12	1 %	2 232	8 %
3-5 ans	2 166	-320	-15 %	1 846	159	9 %	2 006	-7 %
6-11 ans	4 331	-415	-10 %	3 916	-411	-10 %	3 505	-19 %
12-17 ans	4 282	-137	-3 %	4 145	-371	-9 %	3 775	-12 %
18-29 ans	8 428	521	6 %	8 949	268	3 %	9 217	9 %
30-44 ans	12 058	-508	-4 %	11 550	-310	-3 %	11 241	-7 %
45-64 ans	12 976	303	2 %	13 279	5	0 %	13 283	2 %
65-79 ans	5 410	235	4 %	5 645	235	4 %	5 879	9 %
80 ans et plus	2 387	184	8 %	2 571	109	4 %	2 680	12 %
Total	54 107	13	0,0 %	54 120	-304	-0,6 %	53 817	-0,5 %

Koekelberg	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	941	128	14 %	1 069	47	4 %	1 117	19 %
3-5 ans	1 034	-154	-15 %	880	99	11 %	979	-5 %
6-11 ans	1 995	-191	-10 %	1 804	-140	-8 %	1 664	-17 %
12-17 ans	1 886	9	0 %	1 895	-173	-9 %	1 722	-9 %
18-29 ans	3 743	344	9 %	4 087	171	4 %	4 257	14 %
30-44 ans	5 287	13	0 %	5 300	76	1 %	5 376	2 %
45-64 ans	5 336	277	5 %	5 613	45	1 %	5 658	6 %
65-79 ans	1 777	119	7 %	1 896	195	10 %	2 091	18 %
80 ans et plus	649	27	4 %	676	42	6 %	718	11 %
Total	22 648	573	2,5 %	23 221	362	1,6 %	23 583	4,1 %

Molenbeek-Saint-Jean	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	4 156	210	5 %	4 366	4	0 %	4 370	5 %
3-5 ans	4 498	-707	-16 %	3 791	239	6 %	4 030	-10 %
6-11 ans	9 414	-1 201	-13 %	8 213	-979	-12 %	7 235	-23 %
12-17 ans	9 217	-354	-4 %	8 863	-991	-11 %	7 872	-15 %
18-29 ans	16 472	857	5 %	17 329	159	1 %	17 488	6 %
30-44 ans	20 879	-1 021	-5 %	19 858	-751	-4 %	19 107	-8 %
45-64 ans	22 334	270	1 %	22 604	-523	-2 %	22 081	-1 %
65-79 ans	8 290	564	7 %	8 854	666	8 %	9 520	15 %
80 ans et plus	3 105	92	3 %	3 197	201	6 %	3 398	9 %
<b>Total</b>	<b>98 365</b>	<b>-1 290</b>	<b>-1,3 %</b>	<b>97 075</b>	<b>-1 975</b>	<b>-2,0 %</b>	<b>95 101</b>	<b>-3,3 %</b>

Saint-Gilles	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	1 440	-28	-2 %	1 412	-6	0 %	1 405	-2 %
3-5 ans	1 403	-308	-22 %	1 095	64	6 %	1 159	-17 %
6-11 ans	2 707	-487	-18 %	2 220	-317	-14 %	1 903	-30 %
12-17 ans	2 685	-249	-9 %	2 436	-380	-16 %	2 056	-23 %
18-29 ans	10 097	-233	-2 %	9 864	-460	-5 %	9 404	-7 %
30-44 ans	14 130	-458	-3 %	13 672	-672	-5 %	13 000	-8 %
45-64 ans	11 919	-266	-2 %	11 653	-511	-4 %	11 142	-7 %
65-79 ans	3 769	340	9 %	4 109	263	6 %	4 372	16 %
80 ans et plus	1 143	91	8 %	1 234	145	12 %	1 380	21 %
<b>Total</b>	<b>49 293</b>	<b>-1 597</b>	<b>-3,2 %</b>	<b>47 696</b>	<b>-1 874</b>	<b>-3,9 %</b>	<b>45 822</b>	<b>-7,0 %</b>

Saint-Josse	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	1 038	-86	-8 %	952	-45	-5 %	907	-13 %
3-5 ans	1 005	-225	-22 %	780	14	2 %	794	-21 %
6-11 ans	1 847	-234	-13 %	1 613	-272	-17 %	1 341	-27 %
12-17 ans	1 893	-203	-11 %	1 690	-201	-12 %	1 489	-21 %
18-29 ans	5 420	-230	-4 %	5 190	-352	-7 %	4 838	-11 %
30-44 ans	6 840	-611	-9 %	6 229	-474	-8 %	5 755	-16 %
45-64 ans	6 408	-60	-1 %	6 348	-299	-5 %	6 048	-6 %
65-79 ans	1 905	217	11 %	2 122	190	9 %	2 312	21 %
80 ans et plus	539	49	9 %	588	63	11 %	651	21 %
<b>Total</b>	<b>26 895</b>	<b>-1 383</b>	<b>-5,1 %</b>	<b>25 512</b>	<b>-1 377</b>	<b>-5,4 %</b>	<b>24 135</b>	<b>-10,3 %</b>

Schaerbeek	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	5 000	200	4 %	5 200	-7	0 %	5 192	4 %
3-5 ans	5 107	-872	-17 %	4 235	361	9 %	4 595	-10 %
6-11 ans	10 506	-1 513	-14 %	8 993	-1 131	-13 %	7 862	-25 %
12-17 ans	10 115	-457	-5 %	9 658	-1 201	-12 %	8 457	-16 %
18-29 ans	23 565	255	1 %	23 820	-811	-3 %	23 009	-2 %
30-44 ans	32 241	-1 107	-3 %	31 134	-1 347	-4 %	29 787	-8 %
45-64 ans	30 426	227	1 %	30 653	-757	-2 %	29 896	-2 %
65-79 ans	10 178	918	9 %	11 096	833	8 %	11 929	17 %
80 ans et plus	3 267	160	5 %	3 427	386	11 %	3 813	17 %
<b>Total</b>	<b>130 405</b>	<b>-2 189</b>	<b>-1,7 %</b>	<b>128 216</b>	<b>-3 675</b>	<b>-2,9 %</b>	<b>124 541</b>	<b>-4,5 %</b>

Uccle	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	2 404	215	9 %	2 619	41	2 %	2 660	11 %
3-5 ans	2 621	-206	-8 %	2 415	213	9 %	2 628	0 %
6-11 ans	5 904	-480	-8 %	5 424	-436	-8 %	4 988	-16 %
12-17 ans	6 229	-89	-1 %	6 140	-525	-9 %	5 615	-10 %
18-29 ans	12 911	363	3 %	13 274	315	2 %	13 589	5 %
30-44 ans	17 782	-77	0 %	17 705	-249	-1 %	17 456	-2 %
45-64 ans	22 658	696	3 %	23 354	-81	0 %	23 272	3 %
65-79 ans	11 141	465	4 %	11 606	435	4 %	12 041	8 %
80 ans et plus	5 156	518	10 %	5 674	565	10 %	6 239	21 %
<b>Total</b>	<b>86 806</b>	<b>1 404</b>	<b>1,6 %</b>	<b>88 210</b>	<b>278</b>	<b>0,3 %</b>	<b>88 488</b>	<b>1,9 %</b>

Watermael-Boitsfort	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	596	63	11 %	659	-8	-1 %	651	9 %
3-5 ans	700	-95	-14 %	605	36	6 %	641	-8 %
6-11 ans	1 685	-188	-11 %	1 497	-178	-12 %	1 319	-22 %
12-17 ans	1 949	-160	-8 %	1 789	-192	-11 %	1 598	-18 %
18-29 ans	3 808	65	2 %	3 873	-65	-2 %	3 808	0 %
30-44 ans	4 496	-188	-4 %	4 308	-132	-3 %	4 176	-7 %
45-64 ans	6 809	-71	-1 %	6 738	-272	-4 %	6 466	-5 %
65-79 ans	3 664	132	4 %	3 796	85	2 %	3 881	6 %
80 ans et plus	1 588	128	8 %	1 716	136	8 %	1 852	17 %
<b>Total</b>	<b>25 295</b>	<b>-313</b>	<b>-1,2 %</b>	<b>24 982</b>	<b>-591</b>	<b>-2,4 %</b>	<b>24 392</b>	<b>-3,6 %</b>

Woluwe- Saint-Lambert	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	1 850	167	9 %	2 017	98	5 %	2 115	14 %
3-5 ans	1 827	-141	-8 %	1 686	220	13 %	1 906	4 %
6-11 ans	4 019	-383	-10 %	3 636	-264	-7 %	3 372	-16 %
12-17 ans	4 063	30	1 %	4 093	-347	-8 %	3 746	-8 %
18-29 ans	10 318	467	5 %	10 785	327	3 %	11 111	8 %
30-44 ans	14 052	123	1 %	14 175	67	0 %	14 242	1 %
45-64 ans	14 547	646	4 %	15 193	274	2 %	15 467	6 %
65-79 ans	7 064	269	4 %	7 333	210	3 %	7 543	7 %
80 ans et plus	3 031	306	10 %	3 337	306	9 %	3 644	20 %
Total	60 771	1 484	2,4 %	62 255	891	1,4 %	63 147	3,9 %

Woluwe- Saint-Pierre	2024	2024-2029		2029	2029-2034		2034	2024-2034
0-2 ans	1 088	43	4 %	1 131	-33	-3 %	1 098	1 %
3-5 ans	1 340	-213	-16 %	1 127	32	3 %	1 159	-13 %
6-11 ans	3 140	-397	-13 %	2 743	-359	-13 %	2 384	-24 %
12-17 ans	3 299	-162	-5 %	3 137	-389	-12 %	2 747	-17 %
18-29 ans	6 258	190	3 %	6 448	171	3 %	6 618	6 %
30-44 ans	8 043	-355	-4 %	7 688	-405	-5 %	7 283	-9 %
45-64 ans	11 296	41	0 %	11 337	-294	-3 %	11 043	-2 %
65-79 ans	5 385	267	5 %	5 652	195	3 %	5 847	9 %
80 ans et plus	2 722	172	6 %	2 894	233	8 %	3 126	15 %
Total	42 571	-414	-1,0 %	42 157	-850	-2,0 %	41 306	-3,0 %

# BIBLIOGRAPHIE

- › BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN ET STATBEL, 2021, Perspectives démographiques 2020-2070, [https://www.plan.be/sites/default/files/documents/for\\_pop2070\\_12389\\_fr.pdf](https://www.plan.be/sites/default/files/documents/for_pop2070_12389_fr.pdf)
- › BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN ET STATBEL, 2025, Perspectives démographiques 2024-2070, [https://www.plan.be/sites/default/files/documents/FOR\\_SHORT\\_DP24\\_13097\\_FR\\_1.pdf](https://www.plan.be/sites/default/files/documents/FOR_SHORT_DP24_13097_FR_1.pdf)
- › IBSA, DEHAIBE X., HERMIA J.-P., LAINE B., ROMAIN A., 2016, Projections démographiques communales bruxelloises 2015-2025, Les cahiers de l'IBSA, octobre 2016, Service public régional de Bruxelles, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, 68 p., [https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/cahiers\\_de\\_l\\_ibsa\\_n\\_6\\_octobre\\_2016.pdf](https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/cahiers_de_l_ibsa_n_6_octobre_2016.pdf)
- › IBSA, HERMIA J.-P., 2020, Baromètre démographique 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, Focus de l'IBSA 34. [https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Focus-34\\_FR\\_v6\\_0.pdf](https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Focus-34_FR_v6_0.pdf)
- › IBSA, HERMIA J.-P., 2021, Baromètre démographique 2021 de la Région de Bruxelles-Capitale, Focus de l'IBSA 46. [https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Focus-46\\_FR.pdf](https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Focus-46_FR.pdf)
- › IBSA, HERMIA J.-P., 2023, Baromètre démographique 2022 de la Région de Bruxelles-Capitale, Focus de l'IBSA 58. [https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Focus-58\\_FRv5.pdf](https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Focus-58_FRv5.pdf)
- › IBSA, WERTZ I., HERMIA J.-P., DE WAELE P., 2025, Comprendre la chute de la fécondité en Région de Bruxelles-Capitale, Focus de l'IBSA 69. [https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Focus-69\\_FRv3.pdf](https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Focus-69_FRv3.pdf)
- › INSEE, 2019, Projection de population, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1235>
- › LÉGER J.-F., 2018, Le logement, variable centrale de l'exercice de prospective démographique à l'échelle locale. IN : Revue Quetelet Journal, Vol. 6 n°1, pp. 7-33. <https://ojs.uclouvain.be/index.php/Quetelet/article/view/2783/1993>
- › LIVI-BACCI M., 2001, Demographic Shocks: The View from History. In : SNEDDON LITTLE, J., TRIEST, R. K. (Eds.), Seismic Shifts: The Economic Impact of Demographic Change. Boston, Federal Reserve Bank of Boston, Conference Series 46, pp. 43-66. <http://www.bostonfed.org/economic/conf/conf46/conf46cl.pdf>
- › PELLETIER F., SPOORENBERG T., 2016, Séance 2: Aperçu sur les méthodes de projection, UNPOPULATION, [https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/unpd\\_ws\\_201611\\_2\\_methodes\\_de\\_projection\\_final.pdf](https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/unpd_ws_201611_2_methodes_de_projection_final.pdf)
- › PRESTON S., HEUVELINE P., GUILLOT M., 2001, Demography: Measuring and Modeling Population Processes. Chapter 3. Wiley-Blackwell
- › SMITH S. K., TAYMAN J., SWANSON D. A., 2005, State and local population projections: Methodology and analysis.
- › SURKYN J., 2023, JanusX users manual
- › <https://www.plan.be/fr/publications/perspectives-demographiques-en-belgique-la>
- › <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/natalite-et-fecondite#figures>

# LISTES

## LISTE DES FIGURES

- › Figure 1 : Évolution (relative et absolue) de la population pour les communes en croissance démographique entre 2024 et 2034.
- › Figure 2 : Évolution (relative et absolue) de la population pour les communes en décroissance démographique entre 2024 et 2034.
- › Figure 3 : Pyramides des âges de la population de la RBC (2004, 2014, 2024, 2034).
- › Figure 4 : Pyramides des âges de la population d'Anderlecht (2024, 2034).
- › Figure 5 : Pyramides des âges de la population d'Auderghem (2024, 2034).
- › Figure 6 : Pyramides des âges de la population de Berchem-Sainte-Agathe (2024, 2034).
- › Figure 7 : Pyramides des âges de la population de la Ville de Bruxelles (2024, 2034).
- › Figure 8 : Pyramides des âges de la population d'Etterbeek (2024, 2034).
- › Figure 9 : Pyramides des âges de la population d'Evere (2024, 2034).
- › Figure 10 : Pyramides des âges de la population de Forest (2024, 2034).
- › Figure 11 : Pyramides des âges de la population de Ganshoren (2024, 2034).
- › Figure 12 : Pyramides des âges de la population d'Ixelles (2024, 2034).
- › Figure 13 : Pyramides des âges de la population de Jette (2024, 2034).
- › Figure 14 : Pyramides des âges de la population de Koekelberg (2024, 2034).
- › Figure 15 : Pyramides des âges de la population de Molenbeek-Saint-Jean (2024, 2034).
- › Figure 16 : Pyramides des âges de la population de Saint-Gilles (2024, 2034).
- › Figure 17 : Pyramides des âges de la population de Saint-Josse-ten-Noode (2024, 2034).
- › Figure 18 : Pyramides des âges de la population de Schaerbeek (2024, 2034).
- › Figure 19 : Pyramides des âges de la population d'Uccle (2024, 2034).
- › Figure 20 : Pyramides des âges de la population de Watermael-Boitsfort (2024, 2034).
- › Figure 21 : Pyramides des âges de la population de Woluwe-Saint-Lambert (2024, 2034).
- › Figure 22 : Pyramides des âges de la population de Woluwe-Saint-Pierre (2024, 2034).
- › Figure 23 : Évolution (absolue et relative) de la population entre 2009 et 2024.
- › Figure 24 : Schématisation de la méthode des composantes.
- › Figure 25 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance, Région de Bruxelles-capitale, 2010-2023.
- › Figure 26 : Évolution du nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans en Région de Bruxelles-capitale, de 2009 à 2023.
- › Figure 27 : Nombre de naissances en Région de Bruxelles-Capitale, de 2009 à 2023.
- › Figure 28 : Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité, en Région de Bruxelles-Capitale, 2009-2023.
- › Figure 29 : Évolution du nombre d'immigrations internes, 2009-2023.
- › Figure 30 : Évolution du nombre d'émigrations internes, 2009-2023.
- › Figure 31 : Évolution du nombre de mouvements intra- et inter-régionaux, 2009-2023.
- › Figure 32 : Évolution du nombre d'immigrations internationales, 2009-2023.
- › Figure 33 : Évolution du nombre d'émigrations internationales, 2009-2023.

## LISTE DES TABLEAUX

- › Tableau 1 : Projections de la population par tranche d'âge au niveau régional (2024-2034).
- › Tableau 2 : Projection de la population par sexe et par commune (2024, 2029 et 2034).
- › Tableau 3 : Projection de la population régionale par tranche d'âges (2024, 2029, 2034).
- › Tableaux 4 à 21 : Projections de la population par tranche d'âges et par commune (2024, 2029, 2034).

## LISTE DES ENCADRÉS

- › Encadré 1 : Projections démographiques – définition et objectif.
- › Encadré 2 : Hypothèses des perspectives démographiques du Bureau fédéral du Plan
- › Encadré 3 : Convergence migratoire.
- › Encadré 4 : Pistes à suivre.

